ISSN 0024-7650

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

iHebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1785 - 18 octobre 2002 - prix : 1 €

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Bali, Côte-d'Ivoire...

La montée de la barbarie et ses responsables

Régularisation de tous les sans-papiers !

p. 5

Médicaments

Les malades paient, l'industrie prospère !

p 11

Italie

FIAT supprime 8 100 emplois

p. 16

Menaces de guerre contre l'Irak

Les parlementaires américains derrière Bush

p. 8

Sommaire

Leur société

4 ■ Intox à propos des retraites
■ EDF-GDF : campagne mensongère au sujet des retraites
■ Fillon réforme le régime des astreintes

5 ■ Chirac et le "contrat pour les immigrants"
■ Droit de vote des immigrés : droit ou jeu politicien ?

6 ■ Non au licenciement des emplois-jeunes
■ Une trouvaille : un "monsieur licenciement"

7 ■ Non à la double peine !

11 ■ Santé : que les malades paient et que l'industrie prospère !
■ Alimentation : des baisses importantes de prix... pour les producteurs

12 ■ Téléphonie : une guerre commerciale payée par les travailleurs
■ Entreprises à un euro : le capitalisme à la petite semaine

Tribune

6 ■ Halte à l'entreprise de division des salariés

Dans le monde

8/9 ■ Menaces de guerre américaines contre l'Irak
■ Attentat de Bali : le prix de la politique impérialiste
■ Côte-d'Ivoire : la population victime des affrontements entre les bandes armées
■ Les élus LO au Parlement européen

10 ■ USA : pas de sacrifices en faveur des patrons

16 ■ Italie : 8100 suppressions d'emplois chez FIAT

Dans l'enseignement

7 ■ Le 17 octobre, l'Education nationale en grève
■ Des retraités et des "mères de famille" à la place des surveillants

Dans les entreprises

13 ■ France Télécom
■ Laboratoire Besins

14 ■ Renault Douai (Nord)
■ Parlement européen : faire entendre la voix du monde du travail
■ Vaulx-en-Velin (Rhône)

15 ■ Aéroport d'Orly
■ Atofina-Fos-sur-Mer
■ Marseille : Hémorragie à l'hôpital Sainte-Marguerite

Samedi 19 octobre

MANIFESTATION NATIONALE DES SANS-PAPIERS

Le gouvernement parle en termes vagues de projets visant à intégrer les immigrés à la vie sociale et politique mais il ne fait rien pour les sans-papiers d'aujourd'hui évalués à plusieurs centaines de milliers qui vivent en France depuis de nombreuses années.

L'examen « au cas par cas » des dossiers, que le gouvernement avait conseillé de déposer en Préfecture il y a deux mois, se traduit jusqu'à présent, au mieux, par quelques centaines de nouvelles régularisations. Or aux quelque 70 000 sans-papiers déboutés de la vague de régularisations de 1997, s'ajoutent d'autres nouvelles demandes.

Mais le gouvernement se refuse à toute mesure d'ensemble, qui serait la seule solution pour réparer l'ignoble injustice dont ces travailleurs immigrés sont victimes.

Au niveau national comme au niveau européen, différents États tendent à mettre en place des législations encore plus restrictives concernant l'immigration et s'apprêtent à condamner à la vie de « clandestins » de plus en plus d'immigrés, alors que ce sont des hommes et des femmes qui travaillent dans ce pays depuis souvent de nombreuses années et ont là toute leur famille et toute leur vie.

C'est pourquoi il est important que le mouvement pour la régularisation des sans-papiers soit le plus ample possible et que soient nombreux ceux qui, samedi 19 octobre, participeront à la manifestation qui, à Paris, partira à 14 HEURES DE LA PLACE DENFERT-ROCHEREAU

Les fêtes de Lutte Ouvrière

RENNES
Samedi 19 octobre de 15 h à minuit
Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

LE MANS
Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou
Rue du Pont

TOURS
Samedi 26 octobre de 14 h à minuit
Salle de la Pleiade
à la Riche

DIJON
Dimanche 27 octobre à partir de 11 h
à la Maison de Marsannay
Marsannay-la-Côte

Impôts locaux

PLUS LÉGERS POUR LE PATRONAT

En ce moment, les feuilles d'impôts pour la taxe d'habitation arrivent dans les boîtes aux lettres. Cette taxe est en augmentation dans un grand nombre de communes, avec parfois des hausses importantes (7,01 % à Lyon par exemple). Dans beaucoup de communes, les maires ont tendance à augmenter d'autant plus la taxe d'habitation que la taxe professionnelle que payent les entreprises est de plus en plus réduite.

En effet on se rappelle que Strauss-Kahn, lorsqu'il était ministre des Finances dans le gouvernement Jospin, avait fait adopter la suppression, étalée sur trois ans, de la partie de la taxe professionnelle calculée sur la masse salariale, ce qui représente l'essentiel de cette taxe. Et le gouvernement actuel, chantre de la baisse d'impôts (pour les plus riches et pour les patrons) se fait naturellement un devoir d'honorer les engagements de son prédécesseur. L'année prochaine, 6000 très gros établissements dont la masse salariale dépasse les 5 millions d'euros seront dispensés de cette partie de la taxe professionnelle, la mesure ayant déjà été mise en application pour les autres.

Jusqu'à cette année une loi, qui illustre bien le souci de l'État de protéger les patrons au détriment du reste de la population, interdisait aux municipalités d'augmenter la taxe professionnelle si elles n'augmentaient pas dans les mêmes proportions la taxe d'habitation. Par contre, il était possible d'augmenter la taxe d'habitation, en respectant tout de même un plafond, sans être contraint d'augmenter la taxe professionnelle.

Le gouvernement peut bien maintenant abroger cette disposition comme il est en train de le faire, sans risquer que les intérêts du patronat soient lésés, car la taxe professionnelle n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Cela signifie que les classes populaires payent de toute façon à la place du patronat, notamment par la TVA qui n'épargne pas les plus pauvres. Et si, comme il en est question, l'État ne compense plus intégralement aux communes la forte diminution de la taxe professionnelle, la majorité de la population sera attaquée encore d'une autre façon : soit les services rendus par la commune diminueront, soit la taxe d'habitation augmentera davantage, ou bien encore les deux à la fois.

Jean SANDAY

IRAN

UN OPPOSANT KURDE CONDAMNÉ A MORT

Le caractère féroce du régime irakien ne fait aucun doute. Mais si on en parle beaucoup ces temps-ci, c'est surtout parce que Bush a choisi de faire de Saddam Hussein l'ennemi public numéro Un. En revanche on parle d'autant moins du caractère répressif du régime iranien voisin que ce régime fait, depuis des années, des avances à l'impérialisme, sous la houlette du président Khatami, un mollah qui doit son ascension au pouvoir à cette politique de rapprochement.

Or, Khatami a beau se donner un visage libéral et moderniste, il n'en préside pas moins un régime qui continue à réprimer brutalement toute opposition, en particulier parmi les minorités nationales du pays.

C'est ainsi qu'un jeune Kurde de 19 ans, Salar Kerdari, originaire de Marivan dans le Kurdistan iranien, a été condamné à mort, deux mois et demi après son arrestation près de la frontière irakienne. Son seul « crime » est de faire partie d'un mouvement politique kurde opposé au régime de Téhéran.

Notre camarade Chantal Cauquil a adressé, au nom des trois députées de Lutte Ouvrière au Parlement européen, le message de protestation suivant au président Khatami :

« Monsieur le Président,

Par le présent message, nous tenons à protester en tant que députées européennes et en tant qu'être humain contre l'arrestation et la condamnation à mort de Salar Kerdari. Nous vous demandons d'intercéder pour que cette condamnation à mort soit annulée et que le jeune Salar Kerdari soit remis en liberté. »

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org - **E.mail** : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 €(50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillr les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : . . . . . .
PRÉNOM : . . . . . .
ADRESSE : . . . . . .
. . . . . .
CODE POSTAL et VILLE : . . . . . .
. . . . . .
COMPLÉMENT D'ADRESSE . . . . .
. . . . . .
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
. . . . . .
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : . . . . . .
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins d'entreprise du 14 octobre 2002

LA MONTÉE DE LA BARBARIE ET SES RESPONSABLES

■ On ne peut qu'être horrifié par le carnage de l'île de Bali, qui a fait 187 morts et des centaines de blessés. Quels qu'en soient les auteurs, rien n'excuse ou ne justifie cet acte terroriste, aveugle et odieux.

Les commentateurs rappellent avec nostalgie que cette île lointaine passait pour un véritable paradis. Paradis peut-être, mais pour touristes argentés seulement. Car l'archipel indonésien auquel elle appartient est une des régions pauvres de la planète dont la population vit dans la misère.

Eh oui, il n'y a plus de paradis, fût-il factice, à l'abri sur cette planète ! Mais comment pourrait-il y en avoir ?

Bien sûr, il suffit de quelques individus dépourvus de conscience et d'humanité pour perpétrer un attentat à la voiture piégée, comme celui perpétré à Bali. Mais pourquoi la multiplication des attentats ? Pourquoi la multiplication des guerres locales, des affrontements ethniques ? Pourquoi cette barbarie que l'on sent monter un peu partout sur la planète, en même temps que monte le désespoir ?

Poser ces questions, c'est en poser d'autres. Pourquoi l'aggravation de la misère dans la majeure partie de la planète ? Pourquoi, alors que la capacité productive de l'humanité s'accroît, que progressent les sciences et les technologies, plusieurs centaines de millions de personnes sont-elles condamnées à la faim, privées même d'eau potable et menacées de mourir de maladies que l'on peut guérir facilement ?

Pourquoi la croissance économique elle-même ne résorbe-t-elle pas la pauvreté ? Pourquoi, au lieu d'atténuer les inégalités, les aggrave-t-elle au contraire ? Les richesses s'accumulent au profit de quelques milliers de groupes industriels et financiers. Leurs propriétaires et les gros actionnaires ont des fortunes individuelles dont certaines dépassent les revenus nationaux de pays entiers ! Et les États des quelques grands pays impérialistes, les États-Unis mais aussi la France ou la Grande-Bretagne et quelques autres, dont la bourgeoisie concentre ces richesses entre ses mains, imposent leur ordre et leur domination au monde entier, suscitant des haines, des colères qui peuvent être capitalisées par toutes sortes de fanatismes.

Oui, le carnage de Bali est odieux. Mais celui dont Bush menace en ce moment-même l'Irak le sera bien plus encore. Car Bush n'utilisera pas les méthodes artisanales de l'attentat de Bali, mais les moyens les plus sophistiqués de la technique moderne : des missiles ou des bombes guidées par des satellites. Combien de civils, combien d'enfants mourront sous les bombes si Bush déclenche sa guerre, avec le soutien de Blair et de Chirac ? Combien sont déjà morts simplement de malnutrition à cause de l'embargo que les puissances occidentales imposent à ce pays ?

Et combien d'autres morts, victimes du terrorisme d'État d'Israël avec le soutien des puissances occidentales, dans les rangs du peuple palestinien ?

Et si l'armée française intervient plus ouvertement en Côte-d'Ivoire, combien de morts s'ajouteront à ceux de la violence ethnique, manipulée par le régime de ce pays soutenu par le gouvernement français ?

La domination de la bourgeoisie sur l'économie se traduit, même ici, dans un des pays considérés comme les plus riches de la planète, par des inégalités croissantes, par l'appauvrissement des classes populaires, par le démantèlement de tout ce qui, dans cette économie basée sur le profit individuel, sert quand même un peu la collectivité.

Mais la misère est infiniment plus grande dans les classes populaires de la partie pauvre de la planète. Voilà ce qui alimente la haine contre l'Occident riche. Et voilà ce qui alimente les repliements religieux ou ethniques

Et les bombes qu'on enverra sur l'Irak ne pourront qu'attiser un peu plus le désespoir et la haine.

A la barbarie à laquelle la bourgeoisie impérialiste conduit l'humanité, il n'y a nul échappatoire. Sauf à mettre fin à la domination de la bourgeoisie sur le monde et au système dément dont elle se nourrit.

Arlette LAGUILLER

DÉCENTRALISATION, MAIS PAS PLUS DE DÉMOCRATIE

Le projet de décentralisation qui arrive en discussion apporterait, nous explique-t-on, une amélioration pour les citoyens, parce qu'il introduirait plus de souplesse dans le fonctionnement des institutions, et qu'il contribuerait à un meilleur contact entre la population et leurs élus. Nobles ambitions, mais qui cachent des calculs moins séduisants.

La décentralisation que l'on nous propose a tout l'air d'être un moyen, pour l'État, de se défausser de certaines des tâches qui jusqu'alors lui incombaient, et des dépenses budgétaires qui en découlaient. D'ailleurs les notables locaux ont exprimé cette inquiétude, et les impôt locaux, déjà lourds, risquent de l'être encore plus à l'avenir. Le gouvernement promet d'assumer la charge financière liée à ce transfert de compétence. Mais qui peut sérieusement croire à ces engagements quand on sait le nombre d'ardoises laissées par les gouvernements successifs auprès d'organismes vis-à-vis desquels ils s'étaient engagés (la Sécu, entre autres).

Le service serait meilleur parce que mieux adapté aux besoins locaux ? Voire ! D'autant que la disparité entre régions riches, c'est-à-dire là où se trouve une proportion de gens plus aisés, et les régions pauvres, là ou l'on trouve une proportion plus grande de travailleurs, de chômeurs, de femmes et d'hommes à faibles revenus, risque de s'approfondir. Alors meilleur service, peut-être parfois, mais pour qui ?

Quant à la proximité plus grande entre les élus et leurs électeurs, elle se traduira sans doute par un pouvoir plus grand des notables locaux, cette coterie qui rassemble les élus, les milieux patronaux de la région ou de la ville, les juges, les préfets et autres rouages de l'administration. Mais cela ne donnera pas plus de possibilité à la population d'exercer ne serait-ce qu'un contrôle, sur les choix de ces élus, qui sont irrévocables jusqu'à la fin de leur mandat, et sur les patrons et les hauts fonctionnaires qui ne sont même pas tributaires de l'élection.

C'est donc un bluff de prétendre qu'on ira vers plus de participation des citoyens aux décisions qui les concernent.

J.-P.V.

INTOX À PROPOS DES RETRAITES

Qui n'a entendu les radios, télés et journaux annoncer que les salariés du privé allaient payer pour les retraites du public ? Cette annonce venait à point nommé alimenter la campagne contre les conditions de retraite des fonctionnaires. Car la majorité de droite va sans doute tenter de mettre en œuvre les projets élaborés par la gauche, à la suite de Juppé : faire cotiser 40 années les salariés du secteur public, qui ont réussi jusqu'ici à imposer que l'on en reste, comme c'était le cas pour tous les salariés, à 37 ans et demi de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

L'origine de cette information qui fait choc est bien indirecte. Le gouvernement a décidé, pour le budget de la Sécurité sociale, d'intégrer les chômeurs à la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Ils étaient jusqu'à présent comptabilisés à part, même si leurs retraites étaient déjà gérées par la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse). Mais cette intégration modifie le rapport numérique entre le régime général des retraites, qui dépend de la CNAV, et les régimes spéciaux, artisans, agriculteurs, mineurs, entreprises publiques et fonctionnaires. Or, c'est cette proportion qui règle les compensations d'un secteur vers l'autre, compensations qui existent depuis 1974.

Il y aurait donc désormais davantage d'affiliés au régime général, qui devrait du coup verser davantage aux régimes particuliers : 2,8 milliards d'euros, au lieu de 1,9 jusqu'ici. Et il est plus médiatique, et plus dans l'intérêt du patronat et du gouvernement, de montrer du doigt les fonctionnaires plutôt que les artisans ou les agriculteurs.

Mais le fond de la manœuvre budgétaire est ailleurs. Si la CNAV reverse davantage aux régimes spéciaux de retraites, ce sera autant de moins à la charge de l'État, qui en est le garant. L'excédent de 1,6 milliard d'euros attendu pour la CNAV (au moment même où on nous dit que les retraites sont menacées et qu'il faudrait les « pérenniser » en faisant cotiser plus longtemps) serait donc finalement détourné par l'État... au profit des bourgeois et des patrons.

Les médias préfèrent clamer que les salariés du privé vont subventionner les retraites des fonctionnaires, histoire d'opposer les salariés du secteur privé à ceux du secteur public, au lieu de dire que l'État fait une fois de plus main-basse sur des fonds de la Sécu.

Vincent GELAS

EDF-GDF

Campagne mensongère au sujet des retraites

Depuis quelques semaines la direction, relayée par certains médias, fait courir des bruits alarmistes et fantastiques sur les retraites.

Des articles parus dans *Le Point*, *Le Parisien* expliquent que *« dans la perspective d'une transformation d'EDF-GDF en société anonyme* (...) *les règles comptables européennes imposent que l'ensemble des dettes sociales soient provisionnées dans le bilan* (...) *Pour EDF, la facture à prendre en compte d'ici à 2025 serait de 41 milliards d'euros et de 8 milliards d'euros pour GDF. Des sommes colossales que ni les entreprises publiques ni l'État actionnaire n'ont envie de supporter. »* (*Le Parisien* du 11 octobre).

Mais d'où sort ce chiffre extravagant de 41 milliards, volontairement choisi pour impressionner le lecteur ? Il représente le montant cumulé de ce que devrait payer EDF en un peu plus de vingt ans. Evidemment cela fait beaucoup, mais sur vingt ans c'est normal, et cela ne veut strictement rien dire.

Selon les comptes officiels et publics d'EDF, en 2001, le total de ce qu'EDF payait pour les retraites était de 1,959 milliard d'euros, soit 7 % du chiffre d'affaires d'EDF-France, et à peine 4,81 % du chiffre d'affaires du groupe France + International. Ces *« sommes colossales »* s'avèrent donc relativement limitées.

Mais il existe d'autres dépenses dont ces médias ne soufflent mot. Ainsi le compte financier d'EDF pour 2001 fait état du poste « intérêts sur dettes financières » pour un montant de 1,788 milliard d'euros – presque autant que les retraites – chiffre en augmentation de près de 500 millions d'euros sur l'année précédente. Il s'agit de ce que paye EDF aux banques et aux organismes financiers sur les sommes énormes. Près de deux milliards d'euros, mais on omet de s'indigner sur ce poste, et c'est le *« fardeau des retraites »* qui est présenté comme *« colossal »*.

Ce n'est pas tout, puisque, par ailleurs, EDF subventionne des patrons du secteur privé, qui se sont installés dans la « cogénération » ou les « énergies renouvelables » (éoliennes en particulier). Et rien que ça a coûté entre 900 millions et 1,1 milliard d'euros. La direction d'EDF s'en plaint mais, là encore, ceux qui mènent campagne pour la privatisation d'EDF n'en soufflent mot : pas un mot sur les sommes versées aux patrons privés, qui représentent la moitié du montant des retraites.

Dans le rapport EDF de 2001 on peut lire : *« ... La masse des pensions devrait s'accroître significativement au cours des vingt-cinq années à venir. En euros constants, la charge annuelle devrait ainsi, pour l'ensemble du régime (EDF, GDF et entreprises non nationalisées), se situer autour de 3 milliards d'euros en 2010 et de 3,8 milliards en 2020 »*. En clair, cela signifie qu'en 2010 le montant dû par EDF pour payer les retraites augmenterait, passant d'environ 2 à 3 milliards d'euros (en y incluant GDF et les 150 entreprises non nationalisées du secteur !). Où est le problème ? Cette augmentation, c'est ce que EDF verse actuellement aux patrons privés !

Contrairement à ce que prétendent certains médias, et la direction, il n'y a pas de problème des retraites à EDF et GDF. Il y a simplement que les directions ne veulent plus payer ce qu'elles doivent. Et si il y a du gaspillage, c'est en subventionnant le secteur privé et en dilapidant des milliards d'euros, en acquisitions à l'étranger, lesquelles ne font que générer des milliards d'intérêts à payer aux banques et autres organismes de crédit.

Correspondant LO

Rien à négocier

Après le 3 octobre, le président Roussely a annoncé l'ouverture de négociations avec les syndicats sur le régime des retraites. Pour négocier quoi ? Une très large majorité du personnel a dit qu'il n'y avait rien à négocier sur le sujet, que justement nous ne voulons pas qu'on touche aux dispositions existantes.

Roussely veut retirer les retraites des comptes d'EDF et GDF et veut créer une caisse à part. Les fédérations syndicales seraient-elles tentées d'accepter une telle proposition en échange de la gestion de cette caisse ? Ce serait à l'opposé des intérêts du personnel et inacceptable.

Le succès de la journée du 3 a montré que quand les électriciens et gaziers se mobilisent, ça se voit. Notre détermination à continuer à défendre nos revendications peut empêcher bien des projets néfastes.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
EDF-GDF Paris du 16-10-02

Fillon réforme le régime des astreintes

LES TRAVAILLEURS CORVÉABLES À MERCI ? NON MERCI !

Le gouvernement Raffarin est en train de réformer la loi Aubry sur les 35 heures en faisant voter par l'Assemblée nationale le projet préparé par François Fillon, ministre du Travail. Les nouvelles dispositions permettront aux patrons d'avoir recours, plus facilement et plus économiquement, aux heures supplémentaires, portant le maximum d'heures supplémentaires autorisé de 130 à 180 heures annuelles. Mais une nouvelle disposition vient encore d'ajouter son pesant d'arbitraire patronal, celle qui consiste à assimiler les périodes d'astreinte pendant lesquelles le salarié n'a pas à intervenir à des périodes de repos.

Cette mesure revient sur une décision de la Cour de cassation de juillet dernier qui assimilait le temps pendant lequel le salarié reste à la disposition de l'entreprise, c'est-à-dire le temps d'astreinte, à du temps de travail, payé comme tel. Et ce n'était que normal. Un ouvrier de maintenance, tenu de rester chez lui tout un week-end parce qu'un incident peut subvenir et exiger son intervention immédiate, est en service, à la disposition de son employeur, et donc pas libre de son temps et de la façon dont il l'emploie. Qu'il soit chez lui ou à l'usine ne change rien à cela. En revenant sur cette disposition, la nouvelle loi Fillon *« permettra à un patron de placer régulièrement un salarié sous astreinte pendant ses repos hebdomadaires ou quotidiens »* dénonce FO. Et c'est bien ce qui risque de se passer pour un cheminot, un électricien ou tout ouvrier de maintenance du secteur public ou privé, qui sera désormais considéré comme étant en repos (et ne sera donc pas payé) lorsqu'il sera en astreinte. En somme, les salariés à la disposition de l'entreprise, sans autre limite que le plafond des 180 heures supplémentaires maximum, voilà l'objectif du Medef et de Fillon, qui a osé défendre son projet en déclarant : *« Avec les techniques modernes et les portables, l'astreinte est peu contraignante pour la vie personnelle »*. Ben voyons !

La loi Aubry a généralisé la flexibilité des horaires de travail, transformant la diminution officielle de l'horaire de travail en aggravation des conditions de travail et de salaires pour la plupart de ceux qui étaient concernés. Aujourd'hui, la réforme Fillon accentue encore cette dégradation, pour le plus grand profit de tous les patrons, petits, moyens et grands. Reste à savoir si les salariés accepteront de se plier sans réagir aux règles et autres textes.

L.P.

Chirac et le « contrat pour les immigrants »

NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉMAGOGIE POLITICIENNE

■Evoquant la question de l'immigration dans son discours de rentrée à Troyes, Chirac a affirmé qu'il voulait *« donner une nouvelle vigueur »* au modèle d'intégration, en proposant que *« chaque nouvel arrivant en France s'engage dans un véritable contrat d'intégration comprenant notamment la possibilité d'accéder à des formations et à un apprentissage rapide de notre langue »*. Mais dans le même temps, il a réaffirmé sa volonté de mener *« une action résolue et sans faiblesse contre l'immigration clandestine »*.

Ce discours fait écho à des propos récents de Sarkozy, le ministre de l'Intérieur, déclarant que *« la France a besoin d'immigrés »* mais qu'elle *« ne peut et ne doit accueillir tous les immigrés »*.

Derrière ces déclarations, il y a de la part du gouvernement, le souci de répondre aux préoccupations économiques d'une partie du patronat, tout en ménageant la xénophobie des électeurs de droite et d'extrême droite.

Les intérêts des patrons...

Régulièrement en effet, des responsables patronaux plaident en faveur d'une ouverture des frontières. Ainsi, Jean-Louis Giral, ancien dirigeant du CNPF, l'ancêtre de l'actuel Medef, patron d'une entreprise du BTP (Bâtiments et Travaux publics) a insisté sur *« la nécessité de renouveler le stock de main-d'œuvre étrangère »* et plusieurs dirigeants de la même branche reconnaissent, en termes plus choisis mais tout aussi clairs, qu'ils voudraient bien remplacer une population immigrée vieillissante par des travailleurs plus jeunes et plus vigoureux.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris a publié, en décembre 2000, un rapport qui insistait sur la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de nouvelles technologies comme l'informatique, mais aussi dans les assurances, l'hôtellerie, l'alimentation, le BTP – encore lui – l'agro-alimentaire, les industries métallurgiques, les transports... Elle préconisait l'embauche de salariés étrangers qui *« peut contribuer à faire gagner des marchés (grâce à la baisse des coûts) et donc participer à la croissance économique du pays »*.

C'est clair : il faut attirer une main-d'œuvre, qualifiée ou non, mais de toute façon prête à accepter des conditions de travail dures et des bas salaires. À condition, bien sûr, de bien cibler les travailleurs en question. Il est profitable pour le patronat de conserver une main-d'œuvre sans droits, au statut encore plus précaire et donc encore plus exploitable.

Cette ouverture à une immigration adaptée à leurs besoins est conçue par le patronat et les gouvernements comme une mesure réversible et modulable, selon le marché. Il faut, pour les emplois non-qualifiés non pourvus par des chômeurs nationaux, *« faire appel à des mains-d'œuvre étrangères saisonnières dans le cadre de contrats entre les pays européens et les pays d'Afrique ou méditerranéens »* et, pour les emplois qualifiés, *« il est préférable de systématiser le système des migrations temporaires, ce qui suppose à la fois une ouverture plus généreuse des frontières et une fermeté plus grande sur le séjour permanent »*, déclarait Chevènement, ministre sous Jospin, en juillet 2000. On dirait du Sarkozy ou du Chirac !

... en ménageant l'électorat d'extrême droite

Car si l'attitude du gouvernement envers les immigrés est soumise aux aléas économiques, elle répond en même temps à la volonté politique de ménager cette fraction de l'électorat séduite par la démagogie d'extrême droite qui fait retomber la responsabilité du chômage sur l'immigration.

D'où la dureté des mesures législatives sur l'immigration, qu'elles émanent de Pasqua, Debré ou Chevènement, d'où ces contrôles et ces reconduites à la frontière avec ou sans charter, ces centres de rétention et ces tracasseries permanentes qui rendent la vie impossible aux travailleurs en situation irrégulière. D'où ces opérations à grand spectacle, que l'on médiatise de temps à autre.

Leur docilité aux désirs des patrons pousse les gouvernements, de droite comme de gauche, à entrouvrir les frontières ; leur volonté de flatter la partie la plus réactionnaire de l'électorat les conduit à la démagogie sécuritaire et anti-immigrés.

Inutile de dire qu'il n'y a rien à attendre de bon d'une telle politique, qu'on soit étranger où que l'on détienne une carte d'identité française. Car elle ne vise qu'à imposer une exploitation accrue à l'ensemble des travailleurs et à les diviser.

Sylvie MARÉCHAL

GAMMA

Le patronat du bâtiment réclame une main-d'œuvre peu payée pour favoriser la "croissance économique", et avant tout la croissance des profits.

Droit de vote des immigrés

UN DROIT OU UN JEU POLITICIEN ?

■L'initiative d'un député de droite, qui s'est prononcé, à la surprise générale, pour le vote des immigrés aux élections locales, a relancé le débat. Personne à droite n'a repris à son compte cette proposition d'un député, réélu cette année, qui s'était plutôt distingué jusqu'alors par ses attaques contre l'ancien gouvernement à qui il reprochait son laxisme vis-à-vis des jeunes issus de l'immigration dans les banlieues.

Cela fait des dizaines d'années que les politiciens de droite comme de gauche jouent avec ce qui devrait être un droit élémentaire pour chaque travailleur immigré : le droit de voter à toutes les élections, et pas seulement locales. A droite ou à l'extrême droite le sujet avait surtout servi à faire peur à l'électorat le plus réactionnaire afin de rallier ses votes. Mais à gauche, la promesse d'accorder le droit de vote aux immigrés aux élections locales figurait déjà... dans le *Programme commun* élaboré en 1972. L'installation de la gauche au gouvernement pendant l'essentiel des vingt dernières années n'a pas fait avancer cette question. A l'occasion, Mitterrand, en vieux roublard, à la veille d'élections, évoquait le vote des immigrés aux élections locales. Mais l'objectif de ce politicien – beaucoup l'ont dit après coup – était d'essayer de faire grimper les scores du Front National afin de concurrencer la droite.

Jospin et la « gauche plurielle » n'ont pas été plus loin. La seule concession, purement formelle, sur cette question, aura été, quelques mois avant l'élection présidentielle, une mise en scène mise au point par le gouvernement : les Verts présentaient un projet à l'Assemblée, voté par les députés de la gauche plurielle, mais on en est resté là. Une fois voté par les députés, ce projet était enterré. Jospin, dont la préoccupation était alors de ne pas s'aliéner une fraction de l'électorat de droite, précisait : *« Les consciences ne sont pas encore mûres et de toute façon, comme le Sénat sera contre, inutile de continuer la procédure »*.

Le droit de vote pour les immigrés reste donc à conquérir. Mais pour cela, on ne peut compter sur ces politiciens qui, à l'unisson, utilisent ce thème, tour à tour comme un miroir aux alouettes ou comme un épouvantail.

Paul SOREL

SARKOZY SOIGNE SON INTÉRIEUR

Pendant l'été, le ministre de l'Intérieur Sarkozy ne s'est pas contenté de courir de commissariat en gendarmerie. Il a aussi trouvé le temps d'attribuer aux directeurs de directions et autres hauts cadres de préfectures une prime de 1000 euros, en remerciement des *« gros efforts fournis à l'occasion du passage aux 35 heures »*.

Le personnel des préfectures, qui, lui, a subi la pression de l'encadrement pour faire en moins de temps et sans embauche le même travail, n'a évidemment pas vu la couleur de la prime.

Quant aux usagers excédés par l'allongement des files d'attente dans les préfectures, ils devraient demander à rencontrer les cadres responsables : eux, au moins, ont touché un petit quelque chose qui les aiderait à mieux supporter la mauvaise humeur – souvent justifiée – des usagers.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

HALTE À L'ENTREPRISE DE DIVISION DES SALARIÉS

La nouvelle avait failli passer inaperçue. Par une discrète note réglementaire et une obscure astuce comptable, le gouvernement a décidé de puiser dans les excédents des retraites du privé (les caisses de la CNAV – Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse –, le régime général) pour renflouer les régimes publics mais aussi quelques autres : commerçants, artisans, professions libérales. La semaine dernière, les administrateurs de la CNAV découvrent le pot aux roses. La présidente de la CNAV proteste auprès du ministre du Travail : *« Il est anormal de voir à nouveau le régime général mis de manière substantielle à contribution, au profit de régimes qui, jusqu'à présent, ne se sont en aucun point réformés »*. Puis certains journaux de titrer le lendemain : *« Le gouvernement puise dans les retraites du privé pour aider les régimes des fonctionnaires »* (*Les Echos*, 10.10) – *« Le privé à la rescousse du public »* (*Le Parisien*) en oubliant au passage les commerçants, artisans et professions libérales parmi lesdits bénéficiaires...

Mais déterrer la hache de guerre entre salariés du privé et du public était sans doute trop tentant.

La décision du gouvernement de faire payer une catégorie de salariés pour d'autres salariés (et non salariés !), au lieu de prendre en charge le déficit de ses propres employés, est parfaitement scélérate, même si la pratique est habituelle. Mais que penser de l'argumentation de la directrice de la CNAV, une syndicaliste représentant la CFE-CGC, qui s'insurge de voir à nouveau le régime général mis à contribution ***« au profit de régimes qui, jusqu'à présent, ne se sont en aucun point réformés »*** ? Un point de vue qui anticipe tout simplement les désirs du gouvernement : aligner le régime des fonctionnaires sur celui du privé « réformé » : bref, retour aux quarante annuités, précisément ce sur quoi Juppé avait déclenché les grandes grèves de 1995 !

L'honneur des syndicalistes serait d'exiger le retour au 37 annuités et demie pour le régime général du secteur privé. Pas l'inverse. Et d'appeler les travailleurs des deux secteurs à se battre ensemble pour ce droit élémentaire, en le faisant financer par les dégrèvements de charges sociales accordés au patronat.

Mais ce n'est pas ce qui se passe. Pas plus pour les retraites que les salaires ou l'emploi.

Le principal danger qui guette aujourd'hui le monde du travail, c'est de se laisser diviser face aux attaques tous azimuts du patronat et de l'État. Et la stratégie corporatiste des centrales syndicales, d'appels à des journées d'action par secteurs et qui plus est sans lendemains, contribue à l'entreprise de division.

Qui proposera une perspective de luttes d'ensemble, sinon les révolutionnaires ?

Il revient à l'extrême gauche de proposer les indispensables perspectives de mobilisation d'ensemble de la classe ouvrière contre les mesures Raffarin, toutes catégories confondues. Les militants révolutionnaires ne sont pas réduits à n'être que les meilleurs militants des futures journées d'action programmées en ordre dispersé par les appareils syndicaux. Ils doivent participer aux dites journées. Mais ils peuvent également se donner les moyens de défendre un tel programme de mesures unitaires à l'échelle nationale, au-delà de leurs milieux d'intervention habituels. Ils peuvent, en fait ils doivent, repartir en campagne pour défendre à nouveau ce même programme qui leur a fait obtenir plus de 10 % de scores additionnés au premier tour des présidentielles. Les organisations d'extrême gauche, à commencer par LO et la LCR, devraient pouvoir se mettre d'accord sur un programme défendant en substance :

- l'interdiction des licenciements
- l'embauche massive dans les services publics (financée par la suppression des subventions au patronat),
- l'augmentation générale des salaires (300 euros minimum d'augmentation mensuelle pour tous), des allocations et minima sociaux et leur indexation sur la hausse réelle des prix
- la défense des régimes de retraite par répartition et le retour aux 37 ans et demi pour tous
- l'embauche de tous les précaires qui le veulent,
- la régularisation des sans-papiers,
- les 35 heures avec embauches compensatoires, sans flexibilité ni perte de salaire,
- l'interdiction de la privatisation des services publics

Elles ont les moyens, pour peu qu'elles le veuillent, de mener ne serait-ce qu'une campagne de propagande à l'échelle nationale sur ce programme de revendications et de mobilisation d'ensemble, sous formes de campagne d'affiches, tracts, réunions, voire conférences de presse et meetings organisés en commun si possible. Ce serait la suite logique à donner à la campagne électorale, là où les travailleurs en général attendent vraiment quelque chose, là surtout où les milieux militants de la classe ouvrière (militants syndicaux de toutes étiquettes, sympathisants, militants ou ex-militants du PC...) s'interrogent aujourd'hui, à la recherche d'une voie pour sortir des impasses actuelles. Affirmer notre volonté de prendre toute notre part à la préparation de la riposte ouvrière, avec toutes les autres forces du monde du travail, est le premier pas pour nous lier aux militants de celles-ci et aller vers une contre-offensive d'ensemble.

Huguette CHEVIREAU

Convergences Révolutionnaires *n° 23* (septembre-octobre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur :« Le fossé grandissant entre syndicats et travailleurs ». Des articles sur : la « méthode Raffarin » ; y a-t-il une vie après les élections pour le PCF ? ; Lula et le Parti des Travailleurs, un recours pour la bourgeoisie brésilienne ; la nouvelle mobilisation des sans-papiers; l'expérience d'un collectif de chômeurs (Alès-Gard)...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,
ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de Convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : http://www.convergencesrevolutionnaires.org

NON AU LICENCIEMENT DES EMPLOIS-JEUNES !

Les 220 000 emplois-jeunes actuellement en poste se demandent ce qu'ils vont devenir, puisque Raffarin a annoncé que ce dispositif ne sera pas reconduit. Ils n'ont donc pour l'instant d'autre perspective que l'ANPE à mesure qu'ils atteignent les cinq ans maximum prévus par leur contrat. Ce sera le cas de plus de 50 000 d'entre eux en 2003. Dans le même temps, les services publics et les associations qui les emploient se demandent comment ils vont tenir sans eux.

En 1997, quand Martine Aubry avait créé ce dispositif, il s'agissait selon ses dires de *« créer de nouveaux emplois qui inventeraient les métiers de demain »* ! En fait il est rapidement devenu clair que ces emplois précaires allaient servir à boucher les trous creusés dans les emplois par des années de réduction d'effectifs des services publics. Il n'y a en effet que là qu'ils furent mis en place. On n'entendit rapidement plus parler des 350 000 autres emplois-jeunes dans le secteur privé. En fait « d'émergence de nouveaux secteurs » les emplois-jeunes occupèrent donc rapidement des postes d'accueil dans les bureaux de poste ou les hôpitaux, firent un travail de bibliothécaires dans les établissements scolaires ou les communes, aidèrent au travail en petit groupe dans les écoles, à l'aide au devoir dans les collèges.

La gauche puis la droite se sont succédé pour aboutir à la situation qui angoisse actuellement les jeunes qui sont employés avec le statut « emploi-jeune ». Pendant cinq ans, Martine Aubry puis Elisabeth Guigou ont refusé de permettre à ces jeunes de sortir de leur statut précaire. Le discours des ministres de gauche ne varia pas d'un iota : les emplois seraient peut-être prolongés, mais pas question pour ces jeunes d'espérer leur titularisation. Si le poste était renouvelé, il serait occupé par un nouvel emploi-jeune, sans plus de garantie que le précédent. Si bien qu'aujourd'hui, Raffarin peut se payer le luxe de renvoyer au chômage tous ces jeunes auxquels la gauche a refusé de garantir un quelconque avenir. Il a même le culot d'affirmer qu'il ne s'agit pas de créer des emplois précaires dans la fonction publique, mais des emplois durables dans le secteur privé. Ce qui est une imposture car ce ne sont pas les mêmes jeunes, dans des fonctions qui n'ont rien à voir. En supposant que les mesures proposées par Raffarin aboutissent à des embauches de jeunes ! On a toutes les raisons d'en douter.

Pour tous ces gens-là, le travail des jeunes n'est jamais qu'un argument électoral. Mais pour tous les emplois-jeunes qui, depuis cinq ans, ont largement contribué à faire fonctionner services publics et associations, avoir un véritable emploi est un droit. Il est scandaleux de le leur refuser.

D.M.

Une trouvaille : UN « MONSIEUR LICENCIEMENTS »

Les licenciements se multipliant, le gouvernement devait faire au moins semblant de ne pas s'en désintéresser. Il a eu la lumineuse idée de nommer un « Monsieur plans sociaux » dont les attributions officielles sont plutôt floues : il sera ainsi chargé d'une *« mission de veille et d'alerte sur les restructurations »*. Sans doute s'agira-t-il de faire en sorte que les fermetures d'usines ne troublent pas le sommeil de Chirac et de Raffarin. Il aura pour tâche de *« mettre en relation »* tous les services de l'État que l'on retrouve autour de la table à chaque plan social : ANPE, AFPA, ces services qui n'ont pas besoin de lui pour se contacter. Mais tous sont aussi impuissants les uns que les autres face aux licenciements. En fait, son rôle réel sera surtout celui d'une vitrine, et il devra se salir les mains à leur place en essayant de faire prendre aux travailleurs licenciés des vessies pour des lanternes.

Le gouvernement a, paraît-il, beaucoup consulté avant de trouver, sinon l'homme idéal, du moins quelqu'un qui accepte le poste. Il a demandé conseil à Jacques Chérèque, ancien dirigeant de la CFDT (le père du dirigeant actuel de ce syndicat), ancien préfet désigné par le gouvernement Rocard, le « Monsieur licenciements » de la sidérurgie lorraine qui a laissé cette région à l'état de désert industriel, et à Michel Bove, le médiateur lors du conflit de Moulinex dont les anciens salariés se débattent aujourd'hui dans le dénuement et le désespoir. Seul un ancien dirigeant de La Poste a finalement voulu accepter ce poste d'endormeur en chef.

Depuis des années, les travailleurs se font leurrer par des promesses non tenues, et cela se sait de plus en plus. Beaucoup de « Monsieur licenciements » potentiels ont peut-être estimé que cela relevait désormais de la mission impossible.

D.M.

17 octobre

L'ÉDUCATION NATIONALE EN GRÈVE

Le 17 octobre, les syndicats de l'enseignement appellent à la grève et à des manifestations dans tout le pays. De façon générale, il s'agit de protester contre les nouvelles réductions d'emplois programmées dans le budget 2003 de l'Éducation nationale. À l'heure où la police bénéficie de toutes les attentions du gouvernement, l'Éducation nationale voit ses moyens réduits en termes aussi bien de crédits que d'embauches.

Mais au-delà, cette journée devrait être un premier pas pour se retrouver demain avec tous les autres travailleurs contre les attaques du gouvernement. C'est dans cette perspective qu'elle devrait s'inscrire. Mais ce n'est pas dans cet esprit que les syndicats ont programmé leur initiative. Ils ne disent rien, et c'est une attitude délibérée, à la suite qu'ils entendent donner à cette journée.

Dans les établissements scolaires, il ne fait pas de doute que les mesures prévues vont encore aggraver la situation. Cinq mille six cents postes de surveillants vont disparaître. Ils sont pourtant en nombre bien insuffisant. Dès que la situation se tend dans un lycée ou un collège, débouchant parfois sur des actes de violence, la revendication qui surgit est presque toujours de réclamer des surveillants supplémentaires. Ceux qui existent ne peuvent à la fois surveiller l'entrée, la cour et faire la permanence. Il en est de même des aides-éducateurs, qui au fil des ans ont pris en charge des fonctions aussi indispensables que l'aide aux devoirs ou la maintenance informatique, quand ils ne suppléaient pas au manque de surveillants ou d'aides-documentalistes. Vingt mille de ces emplois-jeunes devraient être supprimés dès 2003. Aucune augmentation du nombre d'enseignants n'est prévue dans les lycées et collèges, alors qu'elles seraient indispensables pour pouvoir réduire les effectifs, de dédoubler les classes et permettre d'accorder l'attention nécessaire à chaque élève. Quant à l'enseignement primaire, ce ne sont pas les 1 000 postes en plus annoncés (pour plus de 50 000 écoles !) qui empêcheront que de plus en plus d'enfants n'apprennent jamais à lire, à écrire et à compter correctement. Le ministre pourra donc continuer à disserter sur l'illettrisme ! De même, les agents assurant l'entretien et les cantines scolaires sont en nombre bien trop réduit, et le minimum indispensable pour faire fonctionner l'établissement n'est souvent atteint que grâce au renfort de CES. En fait, partout, c'est à l'embauche de personnel précaire que le ministère a recours pour boucher les trous. Le rectorat de Créteil est ainsi lancé dans une campagne de recrutement de vacataires : *« Goûtez à l'enseignement, devenez vacataires »*. Il serait plus honnête de dire : « Embauchez-vous pour 200 heures par an, payées souvent avec des mois de retard, et sans droit aux congés payés ni maladie !

Tout cela suffirait déjà amplement à justifier la grève. Mais ces attaques du gouvernement contre le personnel de l'Éducation nationale s'inscrivent en outre dans un cadre plus général, celui de l'offensive que Chirac et Raffarin mènent contre l'ensemble du monde du travail, et en particulier leur intention de s'en prendre aux retraites. Les organisations syndicales appellent à des journées successives en ordre dispersé. Les enseignants quinze jours après les électriciens et un mois avant les cheminots. Il faudra bien nous retrouver tous ensemble dans la rue contre les responsables d'une politique qui, en fin de compte, est la même, dirigée contre l'ensemble des salariés. Et ces responsables, ce sont les gouvernants à la botte du patronat continuant ce que le gouvernement précédent avait commencé. Un succès de la journée du 17 octobre pourrait être une étape dans cette perspective.

Daniel MESCLA

Des retraités et des mères de famille à la place des surveillants

Le gouvernement projette de supprimer des milliers de postes de surveillance dans les collèges et les lycées dans le budget 2003. Cela concerne non seulement les surveillants qui seraient 5 600 en moins l'an prochain, mais également des milliers d'aides-éducateurs ou de CES qui sont employés en partie à des tâches de surveillance.

Leur activité est essentielle. Mais pour pallier ces suppressions, le gouvernement envisage d'instaurer ce qu'il appelle pompeusement des « assistants d'éducation » qu'il veut recruter parmi les retraités et les mères de familles ! Pour justifier ce projet, il invoque la difficulté de trouver des candidats surveillants étudiants pour certains établissements trop éloignés des universités, et les absences nombreuses pour examens de ces surveillants.

L'emploi de surveillant permet à des jeunes, en particulier de milieux populaires, de suivre des études tout en disposant d'un salaire leur permettant de subvenir, tant bien que mal, à leurs besoins. La mesure conçue par le gouvernement est un mauvais coup porté contre ces élèves, mais également à l'encontre des aides- éducateurs et des travailleurs en CES.

Quant à leurs remplaçants prévus, parler d'embaucher des retraités ou des mères de familles, c'est se moquer du monde. Le gouvernement ne fait même pas semblant à cette occasion de lutter contre le chômage en créant de vrais emplois. Pour lui, il considère cette activité comme une tâche d'appoint, convenant à des anciens ou à des femmes au foyer.

Si le gouvernement parvient à ses fins, cela aura des conséquences importantes. Des dizaines de milliers de jeunes de milieux populaires ne pourraient plus poursuivre des études comme ils le font actuellement. La réduction des tâches de surveillance à des objectifs ponctuels rendrait le fonctionnement des collèges et des lycées encore plus difficile.

Michel ROCCO

NON À LA DOUBLE PEINE

Depuis des années, différentes associations, mouvements et organisations syndicales ou politiques ainsi que des personnalités dénoncent la « double peine » comme une « injustice cruelle » qu'il faut abolir.

La double peine est cette disposition légale et discriminatoire qui fait qu'un étranger vivant régulièrement en France peut, s'il comparaît devant un tribunal, se voir infliger la peine correspondant au délit commis, mais, en plus, lourde de conséquences, une mesure d'éloignement du territoire français, à titre temporaire ou définitif, ce qui vient doubler la peine décidée par les tribunaux.

Pour les milliers de victimes de cette législation qui établit en France, dans la pratique, deux systèmes juridiques différents, l'un pour les Français et l'autre pour les étrangers, l'application de l'interdiction de séjour sur le territoire brise la vie de ceux qui la subissent, car elle sépare de leur entourage des étrangers qui vivent souvent depuis des années, voire plusieurs dizaines d'années dans ce pays où ils ont leur famille pour les renvoyer vers un pays dont ils sont peut-être originaires mais où ils n'ont aucune attache et qu'ils ne connaissent pas, dont parfois ils ne connaissent même pas la langue.

Les associations contre la double peine organisent un meeting national avec prise de parole et concert au Zénith, à Paris, le 26 octobre 2002, à partir de 13 heures.

Lutte Ouvrière est solidaire de leur lutte contre cette injustice flagrante et inhumaine qu'est la « double peine »

Menaces de guerre contre l'Irak

LES PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS DERRIÈRE BUSH

Le soutien accordé par les parlementaires américains a donné des ailes au président Bush, qui continue sa campagne pour une intervention contre l'Irak. Les attentats au Yémen et à Bali ont renforcé le camp des va-t-en-guerre, tandis que les dirigeants européens tentent de ne pas être laissés sur la touche par les États-Unis.

La majorité du Congrès américain a autorisé Bush à déclencher une guerre contre l'Irak. Bush le « républicain » a obtenu, en la circonstance, le soutien d'un tiers des parlementaires démocrates, ce qui a confirmé que ce qu'il était convenu d'appeler « l'opposition démocrate » n'en était pas une.

On a assisté aux habituelles comédies parlementaires, aussi bien à la Chambre qu'au Sénat. Les démocrates, opposants de la veille, se justifiaient en expliquant qu'ils avaient noté une inflexion dans telle ou telle phrase d'une résolution ou dans les propos de Bush. Toujours est-il que ceux qui disaient, comme Chirac ici, qu'il faut la caution de l'ONU pour attaquer l'Irak ont finalement accepté que Bush puisse s'en passer.

De toute façon, avec ou sans le soutien de l'ONU, ce n'est pas cela qui empêcherait les États-Unis d'intervenir. L'ONU n'a jamais montré une grande indépendance vis-à-vis des États-Unis. À plusieurs reprises, elle a, au contraire, offert sa caution aux volontés de Washington.

La résolution votée par les parlementaires américains autorise donc Bush à *« recourir aux forces armées des États-Unis comme il le juge nécessaire et approprié »*, afin de *« défendre la sécurité nationale contre la menace continuelle posée par l'Irak »* et pour *« faire appliquer toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant l'Irak »*.

Dans cette logique, l'étape suivante est donc de mettre le « conseil de sécurité » de l'ONU au diapason des volontés de Bush.

Depuis un mois, les États-Unis souhaitent une « résolution dure », tandis que Paris et maintenant Moscou se sont fait tirer l'oreille, préférant une résolution en deux temps : la première définissant le retour des inspecteurs en Irak ; et la seconde, plus ferme cette fois, au cas où l'Irak ne respecterait pas l'engagement de la première. Depuis, le régime de Saddam Hussein a accepté le retour des inspecteurs de l'ONU, sans que Bush ne ralentisse sa campagne pour l'intervention.

Derrière ce semblant de dialogue de sourds, il y a la tentative un peu dérisoire des autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU de ne pas passer sous la table. Car le pire à leurs yeux, ce n'est pas que les États-Unis attaquent l'Irak mais qu'ils le fassent en laissant l'impression qu'ils n'ont aucune voix au chapitre. Bush, peu soucieux des états d'âme de ses partenaires, envisage maintenant ouvertement, au cas où les États-Unis arriveraient à faire chuter le régime de Saddam Hussein, de placer le pays sous leur contrôle direct.

Si c'était le cas, cela mettrait la seconde réserve de pétrole dans le monde (après l'Arabie Saoudite) sous le contrôle direct des États-Unis, c'est-à-dire en réalité des compagnies pétrolières de ce pays, ce qui n'est certainement pas du goût, par exemple, des compagnies françaises comme TotalFinaElf.

Jusqu'où Bush est-il prêt à aller, bien malin qui peut le dire. Mais il reste qu'en affirmant haut et fort ses ambitions, Bush attend d'abord que sa campagne porte des fruits sur le plan intérieur en maintenant derrière lui la majorité de l'opinion publique.

Les objectifs annoncés publiquement par l'armée américaine, et qui permettraient de conserver intactes les installations pétrolières tandis que seraient détruites toutes les infrastructures du pays, indiquent clairement où les États-Unis aimeraient aboutir dans la région. Mais l'état-major de l'armée américaine qui a concocté ce scénario admet également qu'en finir avec le régime de Saddam Hussein par la force armée nécessiterait vraisemblablement un engagement au sol, dont on sait que les États-Unis redoutent toujours qu'il puisse retourner l'opinion publique en leur défaveur comme on l'a vu durant la guerre du Viêt-nam.

Que fera Bush ? Le fait est qu'il envisage toutes les solutions, y compris celles qui pourraient entraîner le pire pour la population irakienne, et qui pourraient avoir pour conséquence d'embraser le Moyen-Orient. Il continue donc à jouer avec le feu, confirmant une fois de plus que le terrorisme d'État, et surtout celui de l'État le plus puissant du monde, constitue la menace la plus redoutable pour la population mondiale, celle des États-Unis incluse.

Jacques FONTENOY

AFP

Manœuvres conjointes américano-koweitiennes dans le Golfe. Prêts à débarquer !

L'attentat de Bali

LE PRIX DE LA POLITIQUE IMPÉRIALISTE EN ASIE DU SUD-EST

Le carnage de Bali n'est pas venu comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, comme on voudrait le faire croire. Sans doute, contrairement à d'autres pays où des attentats similaires ont eu lieu – comme le Pakistan ou le Yémen, sans parler de l'Afghanistan – l'Indonésie n'a pas été directement touchée par la guerre de Bush contre le terrorisme. Ou, devrait-on dire sans doute, pas encore. En revanche, l'Indonésie a un sanglant contentieux avec l'impérialisme.

Car ce pays doit à l'impérialisme et à ses agents locaux des décennies de souffrances. Après la Seconde Guerre mondiale, il lui fallut livrer quatre années de guerre contre l'armée britannique puis néerlandaise pour obtenir son indépendance. Moins de vingt ans plus tard, en 1965, les dirigeants de Washington apportèrent leur appui politique et matériel au coup d'État militaire de Suharto, qui se solda par un bain de sang dans les rangs des forces de gauche du pays, en particulier ceux du Parti Communiste indonésien, et fit plus d'un million de morts. Enfin, ce fut en grande partie grâce à l'aide militaire fournie par l'impérialisme en général, et américain en particulier, que la dictature militaire put se maintenir au pouvoir, pendant plus de trois décennies.

Alors il ne faut pas s'étonner qu'avec un tel passé, la haine contre l'impérialisme se soit accumulée dans la population indonésienne au point de permettre à des bandes intégristes de trouver des recrues pour mener leur politique réactionnaire, du moment que cette politique apparaît comme visant les intérêts impérialistes – à tort, car même si quelques entreprises de voyages risquent de souffrir de l'attentat de Bali, cela n'écornera même pas le flot des profits qui s'écoulent en permanence à partir de l'Indonésie vers les grands centres impérialistes.

Cette haine est d'autant moins étonnante qu'à la faveur de la « guerre contre le terrorisme », Bush a montré sa détermination de reprendre pied dans cette région du monde que les circonstances avaient contraint les troupes américaines à quitter, petit à petit, à la fin du 20e siècle.

C'est le cas aux Philippines, cette ancienne colonie américaine voisine de l'Indonésie, où une puissante mobilisation populaire avait imposé la fermeture des bases militaires US en 1991. Au début de cette année, des forces spéciales de Marines américains ont été déployées dans l'île de Mindanao, pour y liquider la guérilla musulmane d'Abu Sayaff. Or la guérilla d'Abu Sayaff est l'une des composantes d'un mouvement nationaliste, essentiellement musulman mais pas uniquement, qui s'est battu pour l'indépendance d'une partie de l'archipel qui constitue le pays depuis plus d'un siècle. En fait, depuis la guerre de conquête des Philippines menée par les États-Unis entre 1898 et 1906, guerre qui fit à l'époque 600 000 morts.

Tout indique que les prétextes invoqués pour l'intervention américaine – la prise d'otages de touristes occidentaux par Abu Sayaff et les liens qui lui sont attribués avec le réseau de Ben Laden – ne font que couvrir la volonté des leaders américains de réduire une opposition nationaliste qui menace l'intégrité de ce pivot de leur sphère d'influence dans cette région du monde. D'ailleurs, si, officiellement, les troupes américaines auraient dû se retirer des Philippines au 31 juillet dernier, il n'en a rien été. Non seulement elles continuent à mener des opérations dans la brousse des îles du Sud, sans grand succès semble-t-il, et à entraîner des unités antiguérillas de l'armée locale. Mais au terme d'un accord que vient de passer Bush avec le gouvernement philippin, elles ont désormais libre accès à tous les ports et aéroports du pays, suivant les exigences américaines pour mener la « guerre contre le terrorisme ».

Si les dirigeants philippins ont ainsi ouvert leur territoire aux troupes américaines, il n'en a pas été de même jusqu'à présent du gouvernement indonésien, inquiet des conséquences d'un tel geste, dans un pays en majorité musulman où la politique de Bush a soulevé beaucoup d'hostilité. Mais ce n'est pas faute de pressions dans ce sens de la part de Washington, pressions qui ont déjà entraîné bien des manifestations d'opposition.

Dans ce contexte, l'attentat de Bali, comme d'autres au Pakistan par exemple, permet aux intégristes indonésiens de se donner une image « radicale », dont ils justifient la violence aveugle par la misère que fait subir l'impérialisme aux populations pauvres et la répression sanglante dont il les menace, et ainsi tenter de se porter à la tête d'une partie des mécontents. Ainsi, une fois de plus, la politique belliciste de Bush n'aura-t-elle servi qu'à offrir des troupes aux intégristes.

François ROULEAU

Côte-d'Ivoire

LA POPULATION VICTIME DES AFFRONTEMENTS ENTRE BANDES ARMÉES

En Côte-d'Ivoire, quatre semaines après le début de la mutinerie d'une partie de l'armée, les forces gouvernementales n'ont pas réussi à déloger les rebelles des villes qu'ils occupent au nord du pays. Ces derniers ont même pu élargir la zone qu'ils contrôlent en s'emparant, apparemment sans rencontrer une grande résistance, de Daloa, importante ville de l'Ouest et ville natale du président Laurent Gbagbo.

L'offensive annoncée de l'armée ivoirienne s'est donc, pour l'instant du moins, soldée par un échec. Elle est, il est vrai, plus entraînée à rançonner la population pauvre qu'à affronter d'autres forces armées. Cela étant, l'intervention de l'armée française d'une part, qui ne se contente pas seulement d'offrir une aide logistique aux forces gouvernementales, et l'intervention de troupes angolaises équipées d'armes lourdes, d'autre part, pourraient bien inverser le rapport de forces et mettre fin à la partition de fait du pays.

S'il est difficile de prévoir quelle sera l'issue de ces affrontements, on sait qui en est la première victime : la population pauvre. Plusieurs centaines de femmes, d'hommes et d'enfants sont déjà morts soit à l'occasion des affrontements entre les deux bandes armées, soit victimes des exactions de la gendarmerie ou des forces gouvernementales.

Mais surtout, le climat est devenu invivable pour tous les immigrés venus du Burkina-Faso, et plus généralement toutes les personnes originaires des provinces du Nord qui, du simple fait de leur nom, de leur ethnie ou de leur religion, sont accusées d'être « la cinquième colonne », les agents de l'étranger, avec toutes les horreurs que cela implique. L'écœurante propagande gouvernementale, relayée par de nombreux plumitifs et la radio, aggrave les tensions ethniques et en crée là où il n'y en avait pas.

À Abidjan et dans sa périphérie, certains quartiers pauvres, accusés d'être le repaire de supposés assaillants ont ainsi été détruits, comme la « casse » d'Adjamé et les bidonvilles d'Agban. Gobelet, quartiers misérables situés en plein cœur du quartier Cocody, a également vu débarquer en pleine nuit des dizaines de commandos-gendarmes qui ont fracassé les portes et tout mis sans dessus dessous, rançonnant au passage les pauvres habitants et battant sauvagement ceux qui n'avaient pas d'argent sur eux. Depuis le 19 septembre, il ne se passe plus de jour où l'on ne découvre des corps de personnes sauvagement assassinées durant la nuit par les militaires et les hommes de main du parti de Gbagbo.

Ces affrontements, la population les paie aussi par la flambée des prix, et cela prend des proportions dramatiques pour les familles les plus pauvres qui n'arrivaient déjà pas à joindre les deux bouts. En deux semaines, à Abidjan, le prix du litre d'huile est ainsi passé de 700 à 800 francs CFA ; le kilo de viande, de 1 400 à 1 800, voire 2 000 francs CFA. C'est la même chose pour tous les produits alimentaires : ignames, gombos, piments, etc. Et la situation est sans doute pire encore dans le Nord, soumis de fait au blocus.

En plus de cela, le gouvernement veut extorquer des fonds à toute la population sous prétexte de « contribution à l'effort de guerre » et de faire face « aux agressions terroristes venues de l'extérieur ». Certaines entreprises comme la SIR n'ont pas attendu pour faire les poches de leurs salariés, en prélevant trois journées de leur maigre salaire à titre de contribution.

Si le conflit s'éternise, l'aggravation de la misère et la famine pourraient faire encore plus de victimes que les armes.

AFP

Des soldats de l'armée « régulière » avec un blindé angolais.

Les élues LO au Parlement européen

« LES RESPONSABILITÉS DE L'IMPÉRIALISME, (en particulier français), EN CÔTE-D'IVOIRE »

Le 10 octobre dernier, lors d'une session du Parlement européen tenue à Bruxelles, les trois députées de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, ont dénoncé les responsabilités de la domination impérialiste, notamment française, en Côte-d'Ivoire, ainsi que celles du gouvernement Gbagbo, à l'occasion d'une « résolution commune » sur la situation dans ce pays. Voici le texte de leur prise de position.

« Nous avons voté contre cette résolution commune où l'hypocrisie le dispute au paternalisme vis-à-vis de ce pays dont la situation catastrophique et la misère sont dues essentiellement à des dizaines d'années d'exploitation et de pillage, de domination coloniale d'abord, impérialiste toujours.

Nous n'avons aucune sympathie pour les mutins issus de cette armée ivoirienne, formée et, dans une certaine mesure, encadrée par des militaires français qui, depuis qu'elle existe, n'a aucune raison d'être que d'opprimer la majorité pauvre de la population ivoirienne en la rançonnant et en la rackettant au passage. Mais l'armée gouvernementale ne vaut pas mieux.

Et présenter Gbagbo comme un président démocratiquement élu est une escroquerie alors qu'il est de notoriété publique que les élections ont été truquées et qu'un des candidats n'a pu se présenter pour des raisons ethnistes. Et ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, développe sciemment un climat xénophobe et ethniste qui rend la vie intenable à des millions de travailleurs et de paysans migrants venant des pays voisins et à ceux qui sont originaires du Nord.

Demander à ce gouvernement et à cette armée "d'assurer la protection des populations civiles", c'est demander au loup de garder la bergerie ! Et parler de "politique de développement", il faut l'oser alors qu'il s'agit d'exploitation et de pillage de ce pays par des groupes industriels et financiers, en particulier français ! »

USA

Pas de sacrifices en faveur des patrons :

ILS SONT DANS L'AUTRE CAMP !

Nous reproduisons ci-dessous l'éditorial de *The Spark* du 7 octobre. Cette publication de l'organisation trotskiste américaine du même nom illustre l'importance des attaques menées par le patronat contre la classe ouvrière avec la complicité la plus complète des dirigeants syndicaux.

La réponse des cinq syndicats de la compagnie aérienne United Airlines à la demande scandaleuse de la direction que les salariés renoncent à quelque 9 milliards d'euros sur 6 ans a été la contre-proposition suivante : 5 milliards d'économies sur la masse salariale sur 5 ans. En divisant cette somme par les 66 000 travailleurs syndiqués d'United Airlines, cela représente 15 000 euros par an et par salarié !

Les cinq organisations syndicales affirment que cette proposition, accompagnée de quelques autres, permettrait à United d'accroître sa *« rentabilité intrinsèque »* de deux ou trois milliards de dollars par an. La presse syndicale n'a pas révélé quelles étaient ces « autres propositions » mais on peut être sûr que l'augmentation de la productivité – c'est-à-dire l'augmentation de la charge de travail de chaque salarié – est en tête de liste.

Le président du syndicat des stewards et des hôtesses a déclaré : *« Pour garantir les intérêts à long terme du personnel navigant, il nous paraît essentiel d'aider United à surmonter à court terme sa crise financière. »*

Il s'agit là de la collaboration de classe classique que les dirigeants syndicaux mettent en avant depuis des années. Malgré toutes les preuves du contraire, ils continuent d'affirmer que c'est en œuvrant à la bonne santé de leur entreprise que les travailleurs garantiront leur propre bien-être.

Ce qui s'est passé dans le secteur du transport aérien démontre exactement le contraire.

En 1994, les syndicats de United avaient utilisé des arguments semblables pour justifier la série de sacrifices qu'ils avaient acceptés alors. Les pilotes et les mécanos, de même que les salariés non syndiqués, avaient renoncé à 4,8 milliards de dollars sous forme de réductions de salaires et de diminutions des cotisations patronales pour la retraite. En échange la direction leur avait octroyé 55 % des actions de l'entreprise... et la promesse que l'entreprise rétablirait les niveaux de salaires et de cotisations sociales dès que l'horizon s'éclaircirait.

Les choses ne se sont pas tout à fait passées comme promis. Il est vrai que les profits de l'entreprise sont montés en flèche : entre 1996 et 2000, United a engrangé 5,9 milliards de dollars. Jusqu'à la fin 2001, elle avait tellement d'argent de côté qu'elle a pu proposer de racheter US Air pour 4,3 milliards de dollars et payer les 7,3 milliards de dollars de dettes qui allaient avec.

Les travailleurs eux n'ont rien eu. Alors que les pilotes ont récupéré à la fin de l'année 2000 une partie de ce qu'ils avaient perdu, les autres travailleurs n'ont vu leurs salaires et les cotisations patronales pour leur retraite revenir à des niveaux normaux qu'au printemps dernier. Et à peine quelques mois plus tard, la direction vient réclamer de nouveaux sacrifices encore plus importants, se montant à 9 milliards de dollars.

Quant aux fameuses actions – qui avaient prétendument transformé United en une entreprise possédée par les travailleurs – elles ne valent presque plus rien aujourd'hui, 2,5 % seulement de ce qu'elles valaient en 1997, et l'entreprise, en menaçant de se mettre en faillite, montre qu'elle est prête à se débarrasser même de cette obligation-là.

Malgré toutes les déclarations contraires, les sacrifices n'ont pas sauvé les emplois. Ils n'ont pas permis une amélioration du niveau de vie des travailleurs. Ils ont simplement engendré une augmentation considérable de la richesses des directeurs et des gros actionnaires, ainsi que des capitaux disponibles pour acheter d'autres entreprises.

Les travailleurs et les patrons ne sont pas dans le même camp. Les patrons accumulent leurs richesses en nous exploitant. Nous ne pouvons nous défendre qu'en reprenant une partie de cette richesse. Les patrons placent leur intérêt avant tout. Les travailleurs doivent faire exactement la même chose.

Quand les patrons exigent des sacrifices, ils sont capables de produire un bilan montrant qu'ils sont au bord de la banqueroute. Mais le bilan est truqué. La preuve, c'est la vitesse avec laquelle les riches de ce pays se sont encore enrichis en laissant de plus en plus loin derrière eux le reste de la population.

La capacité des travailleurs de défendre leur niveau de vie ne dépend pas de ce que les bilans truqués font apparaître. Elle dépend de notre conscience du fait que nous n'avons rien en commun avec les patrons qui exploitent notre travail ; et elle dépend de notre détermination à nous battre pour nous-mêmes. C'est cela qui décidera du sort des travailleurs d'United aujourd'hui et du reste de la classe ouvrière demain.

Sans travail ?

ESSAYEZ LA PRISON !

Article paru dans le bi-mensuel trotskyste américain *The Spark* du 23 septembre – 7 octobre 2002

On entend parler de travail mal payé dans certains pays de la planète mais il y a une autre source de travail mal payé aux États-Unis même, sans que personne ait une frontière à franchir. Ces travailleurs gagnent entre 25 cents et 1,15 dollar de l'heure (*soit sensiblement les mêmes chiffres en centimes d'euro et en euros*) – un vrai cadeau pour tout patron avide de profits.

On trouve cette force de travail dans les prisons américaines qui louent des prisonniers à des compagnies qui en retirent des profits. Mises en place sous l'appellation commerciale Unicor, les Federal Prison Industries (Industries des prisons fédérales) ont vendu pour 583 millions de dollars de biens et services l'an dernier – presque en totalité au gouvernement fédéral, mais aussi par contrat à quelques grands groupes. Leur plus gros client a été le ministère de la Défense.

Unicor est à la tête de 100 ateliers dans les prisons, pour le compte du Bureau des prisons, employant 22 510 prisonniers fédéraux. Ces prisonniers fabriquent des meubles, des vêtements de travail, des uniformes pour l'armée, de la literie, de l'équipement électrique, ils opèrent des saisies de données informatiques et des envois de courrier à grande diffusion. En plus, Unicor a engagé comme sous-traitants d'autres entreprises qui utilisent le travail des prisonniers dans le cadre de programmes Unicor et ont ainsi un acheteur garanti. Aujourd'hui, il y a concurrence entre ces firmes pour obtenir un de ces contrats. Quoi de mieux que de disposer d'une force de travail à bas prix – privée de tout droit et qui ne peut même pas démissionner !

Selon le syndicat International Association of Machinists, il y a 50 000 autres prisonniers dans des établissements dépendants des divers États du pays, qui produisent un autre milliard de dollars de biens chaque année, avec ces mêmes salaires de misère.

Le travail des prisonniers n'est pas chose nouvelle. On le trouve dans l'histoire des États-Unis depuis au moins cent ans. Depuis environ 1890 jusqu'en 1930, les prisons du sud utilisaient des prisonniers pour toutes sortes de travaux. Ils travaillaient dans les champs, coupaient des arbres, posaient des voies ferrées et extrayaient du charbon. Chaque fois qu'il fallait de la main-d'œuvre, les shérifs du sud fabriquaient des accusations pour arrêter des pauvres – des Noirs pour la plupart – les envoyant travailler pour des salaires de misère ou pas de salaire du tout, cela étant inclus dans la sentence. L'esclavage, aboli grâce à la guerre de Sécession (1860-1865), n'avait pas disparu – il avait seulement pris cette forme nouvelle.

Le plus important utilisateur du travail des prisonniers en Alabama au début du siècle était la Compagnie Charbon, Acier et Chemin de fer du Tennessee, rachetée par US Steel, le grand trust de l'acier, en 1907. Travaillant comme des esclaves – les coups de fouet étaient monnaie courante – ces hommes mouraient rapidement et étaient enterrés dans des tombes anonymes près des installations de la compagnie.

Le PDG de l'US Steel, Elbert Gary, affirma avoir donné des ordres pour faire cesser ces pratiques. Cependant elles ont continué au moins six années de plus, comme cela fut mis en évidence en 1913 par une enquête sur le travail dans les prisons d'Alabama. Mais les responsables de cet État n'étaient pas plus concernés que ne l'étaient ceux de l'US Steel. Un inspecteur des prisons écrivait, en 1922 : *« Nos prisons sont des machines à faire de l'argent .»*

Apparemment, cette activité lucrative a encore la faveur des responsables du système carcéral, car elle prend de l'importance de nos jours. Cela illustre le fonctionnement irrationnel du capitalisme : incapable de fournir un emploi à tous, le système engendre une situation où les laissés-pour-compte se retrouvant en prison... sont employés par les mêmes capitalistes, mais avec des salaires encore plus bas !

C'est cette société qu'il faut condamner, et non pas les milliers de pauvres qui devraient trouver un travail avec un salaire correct, au lieu d'être transformés en quasi-esclaves.

Le ministre de la Santé aux industriels du médicament

QUE LES MALADES PAIENT ET QUE L'INDUSTRIE PROSPÈRE !

Devant les cadres de l'industrie pharmaceutique rassemblés pour leur réunion de rentrée, le 26 septembre, Jean-François Mattéi a été très clair sur le choix du gouvernement : ceux qui renfloueront le budget de la Sécurité sociale seront les malades, et pas les laboratoires.

REMBOURSER AU PRIX DES GÉNÉRIQUES

Concernant le projet de remboursement des médicaments de marque sur la base du prix des génériques, après avoir déclaré : *« Tout le monde comprend une pédagogie simple : on ne peut pas payer plus cher une même molécule avec la même efficacité »*, le ministre a enchaîné : *« Cette mesure a fait ses preuves dans d'autres pays. Elle responsabilise le patient qui paie la différence s'il veut assumer l'écart de prix pour des convenances personnelles »*.

Bien sûr qu'il n'y a aucune raison de payer un médicament 30 à 40 % plus cher que son générique sous le seul prétexte qu'il est vendu sous son nom de marque par le laboratoire détenteur du brevet. Mais pourquoi faire payer ce surcoût aux patients ?

Les laboratoires détenteurs de brevets protestent au nom des investissements qu'ils ont dû réaliser pour mettre de nouveaux médicaments sur le marché, ils pleurent sur la concurrence déloyale des laboratoires qui s'emparent des molécules ainsi libérées de toute protection commerciale, ils réclament des compensations. Mais, au bout de dix ans de monopole, de commercialisation au prix fort et sans concurrence, les médicaments de marque sont largement rentabilisés. Sinon, ils n'auraient jamais été mis sur le marché car, comme n'importe quelle autre marchandise, les médicaments ne sont commercialisés que s'ils laissent entrevoir des « retours sur investissements ». Et, s'ils soignent, ce n'est qu'un de leurs effets secondaires, leur effet principal étant de gonfler le portefeuille des actionnaires.

Quant aux laboratoires qui commercialisent les génériques, leur souci n'est pas non plus orienté vers la « santé publique ». Aujourd'hui, douze gros laboratoires « génériqueurs » se partagent le marché. Ils sont issus des grands trusts internationaux promoteurs des médicaments de marque : les Aventis, Servier, Merck, Sanofi-Synthélabo, etc. Ils ont sauté sur l'occasion de se constituer un butin dans le créneau ouvert par les différents plans gouvernementaux consistant à promouvoir les médicaments génériques.

Alors quel culot de faire appel à la responsabilisation du patient en lui faisant *« payer la différence s'il veut assumer l'écart de prix pour des convenances personnelles »*. Ce serait aux laboratoires de payer pour l'absurdité d'un système uniquement basé sur le profit et la concurrence commerciale qui va avec.

DÉREMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS DONT LE « SERVICE MÉDICAL RENDU » (SMR) EST INSUFFISANT.

« L'assurance maladie doit se concentrer sur le remboursement des pathologies les plus graves . » En gros, comprenez que c'en est fini de la couverture maladie d'antan. Si vous n'avez pas les moyens de payer, la Sécu continuera à vous rembourser (au taux des génériques…) pour une maladie cardiaque ou une infection grave, mais pour les rhumes et la grippe, toussez, crachez et attendez que ça passe !

Et le ministre insiste, s'adressant toujours aux industriels : *« Nos concitoyens peuvent le comprendre. Ils acceptent bien de payer pour le Synthol, le Mytosyl, le Rhinathiol (…) alors que ces produits étaient à l'origine remboursables. Avec l'aide des médecins et des pharmaciens, et votre engagement, nous arriverons à les en persuader. Vous l'avez compris, cette mesure doit être une formidable incitation à l'automédication. »*

Sous les cachets, le fric !

Voilà le progrès médical à la sauce Chirac-Mattéi : Malades, ouvrez vos livres ou la télé, choisissez les médicaments dont vous pensez qu'ils pourraient vous convenir, achetez-les, mais n'espérez pas être remboursés ! Et si, toussant depuis plusieurs mois, vous continuez à prendre tout seul votre sirop antitussif, en risquant de passer à côté d'une grave infection pulmonaire que votre médecin aurait diagnostiquée, eh bien, ce sera grâce à la *« formidable incitation à l'automédication »* !

Enfin, Mattéi est maître en l'art de chatouiller l'industrie pharmaceutique là où ça lui fait du bien : *« Certains d'entre vous se sont préparés. Ils ont organisé des déremboursements. (...) L'aspirine vitamine C , produit à SMR insuffisant, a été déremboursée l'année dernière à l'initiative des industriels eux-mêmes, je veux les en féliciter ! Les derniers chiffres témoignent d'ailleurs d'une hausse du chiffre d'affaires de l'aspirine vitamine C. Le déremboursement ne signifie pas la fin du produit ! »*

C'est limpide : les grands trusts de l'industrie pharmaceutique ne risquent rien, même avec des produits déremboursés, leurs actionnaires ont encore de beaux jours devant eux.

D'autant que Mattéi leur fait miroiter un pont d'or avec les médicaments « innovants ». *« Une enveloppe spéciale de 200 millions d'euros supplémentaires sera affectée à l'achat par les hôpitaux de médicaments innovants »*. Deux cents millions d'euros qui iront gonfler le portefeuille des actionnaires. Il promet aussi une accélération des délais administratifs et de contrôle nécessaires avant la mise sur le marché de ces médicaments et la fixation de leurs prix, une augmentation de ces prix, des mesures qui *« allongeront la durée de commercialisation sous protection du brevet »*...

Bref, de quoi conclure : *« Vous savez désormais le choix du gouvernement. (...) Aucune mesure ne sera brutale (…). J'ai décidé de vous aider. »*

Sophie GARGAN

ALIMENTATION

DES BAISSES IMPORTANTES DE PRIX… POUR LES PRODUCTEURS

Dans la région des Pays de la Loire, des agriculteurs ont, les 7 et 8 octobre, bloqué des centrales d'achat et de stockage de produits alimentaires appartenant à des grandes surfaces. Convoquées par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et les Jeunes Agriculteurs, ces manifestations entendaient protester contre l'augmentation des marges des supermarchés obtenues par une réduction du prix payé aux producteurs. La réponse des centres Leclerc a été de porter plainte, de demander une astreinte de 30 000 euros par jour et d'engager des vigiles avec des chiens pour déloger les manifestants pour le cas où ceux-ci auraient prolongé l'occupation des lieux.

Selon la secrétaire régionale de la FNSEA, en un an, les prix payés aux producteurs ont diminué de 25 % pour la volaille et de 5 % pour le lait. La baisse est de 20 % en deux ans pour la viande bovine. Dans tous les cas, les consommateurs ne voient pas la couleur de ces baisses. Il n'est donc pas bien sorcier de déduire que les marges des supermarchés ont grimpé en flèche.

Pour certains produits, il est vrai, de puissantes sociétés de l'agroalimentaire négocient avec les supermarchés, mais cela ne change pas grand-chose du point de vue des producteurs, car l'agroalimentaire répercute sur eux la pression commerciale.

Il y a le prix d'achat officiel, mais vient ensuite la ristourne exigée par la grande surface en contrepartie de l'achat de produits en quantité importante ou durant une saison entière. Si le producteur n'acceptait pas, il serait évincé. Suit éventuellement une deuxième ristourne s'il veut que son produit soit bien placé dans les magasins. Et il doit éventuellement fournir au supermarché quelques services : c'est parfois lui qui paye l'imprimeur pour des prospectus publicitaires et va jusqu'à rémunérer le travail des salariés pour que ses produits soient placés dans les rayons. Si l'on ajoute qu'ensuite les clients doivent faire eux-mêmes le travail de chercher les produits à travers les allées et payent les frais de voiture pour les rapporter à leur domicile parfois éloigné, tout est décidément pour le mieux du point de vue des grandes surfaces.

Une législation votée en partie par la droite, en partie par la gauche, est censée édicter quelques règles de bonne conduite aux grandes surfaces. Mais comme, pour ses auteurs, il n'était pas question d'écorner le profit des grandes familles et autres actionnaires qui les possèdent, on devine facilement son efficacité.

En fait, les seules lois qui s'imposent sont celles du marché capitaliste : les propriétaires des grandes surfaces flouent en toute légalité les agriculteurs et les consommateurs.

Parmi les agriculteurs, tous ne sont pas pauvres, il en est qui disposent d'un patrimoine substantiel à léguer à leurs enfants. Mais, périodiquement, même ceux-là n'ont le choix qu'entre vendre à un prix qui ne rémunère pas leur travail ou détruire leur production, ce qui constitue une absurdité sociale, tandis que du point de vue des consommateurs, les prix restent élevés. C'est le fonctionnement normal d'un système aberrant.

Jean SANDAY

Téléphonie

UNE GUERRE COMMERCIALE... PAYÉE PAR LES TRAVAILLEURS

Avec la baisse des marges bénéficiaires dans le secteur de la téléphonie, une gigantesque guerre des prix fait rage à l'échelle de la planète entre les entreprises de ce secteur.

Une course aux salaires les moins chers est en train d'amener les fabricants à laisser la place aux sous-traitants, et tous ces employeurs à parcourir conjointement la Terre entière à la recherche des travailleurs les moins chers possible, tout en écumant toutes les aides étatiques possibles.

UNE EXPLOITATION SANS FRONTIÈRES, DE L'EUROPE DE L'OUEST À CELLE DE L'EST...

En France, on a un exemple de ce type de choix cynique avec Mitsubishi qui, après avoir perçu pendant dix ans les aides de l'État, annonce la fermeture de son usine à Etrelles pour la fin de cette année. Mais quasiment toutes les entreprises de cette branche ont des projets du même ordre. Philips et Alcatel ont déclaré vouloir se débarrasser de leurs secteurs de fabrication de téléphones mobiles (et des travailleurs qui les fabriquent par la même occasion !). Sagem a rassemblé sa production dans un seul site, à Fougères. Et une société comme Wavecom, PME de 800 personnes, garde en France ses services de recherche mais a déplacé à Timisoara, en Roumanie, sa fabrication.

Et l'Europe de l'Est est prise dans le même tourbillon de fermetures et de délocalisations à la recherche du coût du travail le plus bas.

Ainsi, la République tchèque avait été, à l'occasion des bouleversements politiques des pays de l'Europe orientale dans les années 1990, un des premiers pays de l'Est à accueillir un fabricant américain de composants électroniques, Flextronics.

Cette société avait bénéficié de 40 hectares, sur un « parc industriel », créé par l'État et la municipalité, à Brno, qu'elle louait un euro par an ! Elle avait, de plus, été libérée de toute charge fiscale depuis son installation. Mais elle a décidé de jeter dehors ses 2 500 salariés pour se délocaliser en Hongrie ou en Asie – main-d'œuvre à meilleur marché. Ce qui, au passage, ne lui vaudra aucun compte à rendre à l'État tchèque, le vice-Premier ministre social-démocrate Spidla ayant juste exprimé à ce sujet son rejet d'une « mauvaise expérience », et l'agence gouvernementale tchèque chargée d'attirer les investissements étrangers ayant jugé que Flextronics avait rempli ses objectifs !

La même histoire, ou du moins son début, se répète à Timisoara, en Roumanie. Là, Solectron, un des principaux sous-traitants mondiaux de l'électronique, trust américain de 70 000 salariés, possédant 130 sites de fabrication dans le monde, vient de faire sortir de terre une usine ultra-moderne, tournant 24 heures sur 24, avec 4 152 salariés dont 800 ingénieurs. Leur salaire mensuel moyen est de 152 euros (un peu plus de 1000 F), un salaire supérieur à la moyenne locale, mais qui fait dire à un des dirigeants de Solectron Europe : *« Nous bénéficions ici d'un personnel hautement qualifié, très diplômé avec une abondance d'ingénieurs, fortement motivé et à faible coût .»*

AFP

Des salariés du groupe Alcatel, venus de plusieurs pays d'Europe, manifestant contre les suppressions d'emplois, en 1996 déjà...

A côté de Solectron, sur la même zone industrielle de Timisoara, on trouve Coca Cola, ABB, Continental, Procter et Gamble, Alcatel et Wavecom pour les sociétés françaises. Car, en France, on en est à un autre épisode de la même histoire, avec Solectron France qui avait racheté plusieurs usines à des fabricants traditionnels, et les ferme ou y réduit ses effectifs. A Bordeaux, l'ex-IBM, devenue Solectron, est passée de 2 000 à 1 500 personnes ; à Longuenesse, dans le Pas-de-Calais, l'ex-Ericsson, devenue Solectron, doit fermer ; à Pont-de-Buis, dans le Finistère, l'ex-Nortel Matra, devenue Solectron, va avoir 250 emplois supprimés sur 450.

...ET DE L'EUROPE À L'ASIE

Et pendant ce même temps, en Chine, les grands noms de la téléphonie, Alcatel, Sagem, Sony-Ericsson, sont en train de nouer des contacts avec des sociétés « sans nom », qui vont leur fabriquer des téléphones portables à des millions d'exemplaires, à un bas coût encore jamais atteint, et sur lesquels elles n'auront plus qu'à apposer leur marque.

Cette chasse au travail humain au plus faible coût a déjà un prix : 70 000 suppressions d'emplois ont été réalisées ces derniers mois dans la téléphonie en Europe, par Alcatel, Siemens, Ericsson, Nokia ; 10 000 viennent d'être annoncées par Lucent aux USA ; 7 000 par Nortel au Canada.

Et elle montre ce qu'il y a derrière les pubs scintillantes, élaborées pour faire passer pour de bonnes fées, aux baguettes magiques pleines de progrès technologiques, de véritables rapaces. Non, l'avenir n'est pas orange, contrairement au slogan de cette société. Il est lugubre, si ces profiteurs gardent la société entre leurs mains, et il y a tout à gagner qu'il soit, grâce à nos luttes, rouge !

Nelly MEYER

Entreprises à 1 euro

LE CAPITALISME À LA PETITE SEMAINE

Raffarin et son secrétaire d'État aux PME ont dévoilé leur plan pour le développement des petites et moyennes entreprises.

Un salarié pourra créer son entreprise tout en conservant son ancien emploi à temps partiel ; les charges sociales de la première année seront reportées sur les cinq années suivantes. Les transactions seront moins taxées, pour faciliter la reprise d'entreprises existantes. Le capital nécessaire à la création d'une société anonyme (SARL) sera réduit à un euro et les propriétés personnelles de l'entrepreneur individuel seront protégées en cas de problème.

Pour relancer la croissance, Raffarin prétend qu'ainsi pourraient être créées un million d'entreprises en cinq ans. Vaste fumisterie puisque, indépendantes ou sous-traitantes, ces petites entreprises sont soumises aux lois du marché. Beaucoup d'entrepreneurs, parmi les plus petits, se sont auto-exploités et ont exploité leurs quelques salariés sans éviter pour beaucoup le dépôt de bilan. Pour 175 000 entreprises créées chaque année, on compte en effet près de 50 000 faillites. Et en comparaison des chiffres des emplois créées, il faut mettre en balance les milliers de licenciements des plans sociaux qui se multiplient, en particulier dans les grandes entreprises.

Ce plan Raffarin ne vise pas à redresser une économie qui va à vau-l'eau. Ces quelques mesures administratives, ces dégrèvements d'impôts, ces belles paroles pour appeler les petits patrons à être *« les militants de la valeur ajoutée »*, relèvent, là encore, de l'effet d'annonce qui ne trompe, et encore, que tous ceux qui ne sont pas directement concernés par de telles mesures.

Sylvie MARÉCHAL

MICRO-AIDES ET MAXI-BARATIN

Dominique Versini, la secrétaire d'État à la Lutte contre la précarité et l'exclusion, s'est récemment indignée de ce que les aides prévues pour l'année 2002 pour les associations qui interviennent sur ce terrain ne leur ont pas été versées en totalité. Selon ses dires, elle aurait fait faire un état des lieux qui démontre que 50 % des aides sont restées lettre morte, et elle demande que les préfets en fassent faire le versement avant l'arrivée de l'hiver.

On ne sait si cette secrétaire d'État espère montrer ainsi, et peut-être à bon compte, ses préoccupations sociales. Mais le scandale n'est pas seulement là, mais dans le fait que, dans un pays opulent comme la France, où des hommes politiques et des patrons n'ont aucun mal à trouver la clé des caisses de l'État, on en est, pour ce qui concerne les plus démunis, à faire de la charité et du baratin !

N.M.

France Télécom

UN « PLAN DE SAUVETAGE » VU DU CÔTÉ DES SALARIÉS

A France Télécom, le personnel est sur le qui-vive. L'annonce de 12 milliards d'euros de perte pour le premier semestre 2002 (contre 6 milliards sur l'ensemble de l'année 2001), ajoutée à la dette de 70 milliards d'euros, la démission de Michel Bon et la nomination du nouveau PDG, Thierry Breton, « redresseur » de Bull et de Thomson Multimedia, tout cela inquiète les agents.

Ce qui domine, c'est le sentiment de révolte par rapport au gâchis réalisé, car avant la privatisation, l'entreprise faisait des bénéfices et le personnel se sentait plus utile aux usagers qu'aujourd'hui où on ne lui demande que de faire du chiffre de vente auprès « des clients ».

D'autant qu'en plus, la presse rabâche que le redressement de l'entreprise ne pourra passer que par une nouvelle réduction des effectifs !

Le personnel, de ce côté, estime avoir déjà suffisamment donné : non-remplacement des départs en préretraite et en retraite ; restructurations permanentes, avec le risque à chaque fois de voir aggraver la distance avec son lieu de travail, des temps de transport pouvant aller jusqu'à 5 heures par jour comme c'est le cas pour certains agents à la Direction Régionale Ile-de-France-Est. Et le pire est en province, car la répartition des sites peut être encore plus étendue. En deux ans, plus de 70 000 personnes au sein de France Télécom ont changé de « métier », se vantait Bon avant son départ.

Harcèlement, déplacements d'office d'agents qui osent résister, ou comme dernièrement sur Paris, licenciements de trois fonctionnaires, parce qu'ils avaient osé distribuer un tract à un meeting de Jospin, tract où ils critiquaient la politique de France Télécom et de Jospin. De tels licenciements « pour délit d'opinion » n'avaient pas eu lieu depuis 1953.

Changement de « métier », créations de plates-formes et centres d'appels, sont les seules propositions de postes faites aux agents dont les services sont fermés. Il faut vendre par téléphone, le casque rivé sur les oreilles, du téléphone, de l'Internet pour Wanadoo ou du mobile pour Orange. Certaines plates-formes sont mises en réseau au niveau national et le travail peut être ainsi dispatché à volonté.

Depuis quelques mois, on sent aussi une pression pour nous inciter à aller voir ailleurs s'il y a du travail, dans les autres secteurs de la Fonction publique ; c'est ainsi que nous recevons par mail les propositions de postes pour les préfectures, les rectorats...

Dans les filiales, il y a de moins en moins de fonctionnaires, les contrats précaires y deviennent la règle. Beaucoup de fonctionnaires en sont sortis pour rejoindre la maison mère de crainte de voir leur statut remis en cause. Cette séparation entre les filiales et la « maison mère » donne une certaine crédibilité aux annonces de ventes du groupe France Télécom « par appartements ». Cette éventualité est réelle dans le cadre du plan de sauvetage. D'autant que ce sont, comme pour les mobiles, tels « Orange », des entreprises qui rapportent.

Le nouveau PDG – payé cinq fois plus que son prédécesseur ! – s'est donné deux mois pour faire l'état des lieux, avant d'annoncer son « plan de sauvetage ». Mais la presse parle de 16 000 suppressions d'emplois par le non-renouvellement des CDD et le départ des intérimaires. Les cris effarouchés de la direction parlant de « fantasmes » des journalistes ne rassurent personne. Et les dernières déclarations du sénateur Larcher – spécialiste de la privatisation de France Télécom – demandant au nouveau patron de dire la vérité aux travailleurs « sur les emplois à supprimer » en rajoutent une couche.

Dans beaucoup de services, le personnel ne voit pas comment de nouvelles réductions d'effectifs pourraient avoir lieu, sauf à fermer carrément la boutique.

Les syndicats (CGT et Sud majoritaires) sont attentistes pour le moment, expliquant que le personnel n'était pas prêt, qu'il attendait l'annonce des mesures de Thierry Breton. Ils reportaient la décision d'une action à ce moment-là.

Ils n'ont pas cherché à mobiliser le personnel le 3 octobre avec les agents de l'EDF et d'autres services publics contre les privatisations. Une partie du personnel, minoritaire pour le moment, n'a pas compris cette absence. Et certains agents, persuadés que CGT et SUD avaient déposé un préavis pour cette date, ont même fait grève le 3 et se retrouvent avec des absences irrégulières à justifier. Ce qui montre qu'une partie du personnel n'a pas du tout l'intention de laisser les mains libres au nouveau PDG.

Correspondant LO

AFP

Manifestation de salariés de France Télécom, le 2 octobre dernier, lors de la réunion du conseil d'administration au siège social de France Télécom.

Laboratoire Besins - Montrouge (Hauts-de-Seine)

EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

Le laboratoire Besins, qui fait des profits considérables, fabrique des produits pharmaceutiques pour le monde entier. La première réunion des négociations salariales, qui a eu lieu le 1er octobre n'a rien donné, comme les années précédentes : encore une fois depuis 1999, aucune augmentation générale n'était prévue, le mécontentement était donc fort. Le lendemain, la grève commençait.

Auparavant, la direction avait annoncé depuis plusieurs semaines l'arrêt du travail en équipe pour la mi-octobre ce qui devrait provoquer une amputation du salaire d'environ 150 à 190 euros. Et la direction ayant embauché de nombreux jeunes ces derniers temps, l'écart de salaire entre les nouveaux et les anciens était très important : près de 500 euros de différence de salaire de base.

Quelques jeunes de la fabrication ont décidé dès mercredi matin 2 octobre de se mettre en grève et de faire un petit piquet de grève symbolique devant le laboratoire.

A la stupéfaction de la direction, 90 % de la production s'est mise en grève totale pour 300 euros d'augmentation mensuelle pour tous et le paiement des jours de grève. L'effectif du laboratoire est de 135 personnes au total dont 55 personnes à la production : caristes, conditionneuses, fabrication et maintenance. Sur ces 55, près de 50 étaient en grève.

La direction ne comprenait plus rien : mardi, réunion avec les délégués, tout était calme. Et le lendemain, la quasi-totalité de la production en grève pour 300 à 500 euros par mois ! C'était le monde à l'envers pour la « maison Besins » ! Depuis cent-trente ans que le laboratoire existe, il n'y avait jamais eu de grève, ni même de débrayage et la direction se croyait tout permis ! Le PDG avait même eu le culot de dire devant le personnel en janvier 2002, au cours de la fête annuelle : *« Vous savez, en 2001, j'ai fait beaucoup, beaucoup d'argent et je ne sais pas quoi en faire ! Mais vous n'aurez rien ! ! »*

Alors oui, ça a éclaté, et pendant cinq jours. Les travailleurs n'ont pas obtenu tout ce qu'ils réclamaient. Mais, en fin de compte, ils ont obtenu 2,8 % d'augmentation générale pour tous avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, qu'ils n'auraient pas obtenus sans cette grève.

Après cinq jours de grève, l'ambiance était bonne. Cela a permis de discuter. Un barbecue a même été amené pour faire le midi merguez et brochettes en plein soleil. Un moment que le grévistes ne sont pas près d'oublier, ni la direction.

Renault Douai (Nord)

NOUVEAU MODÈLE, VIEILLES MÉTHODES

L'usine Renault de Douai produisait la Scénic. La nouvelle Mégane, la Mégane 2, est en route. 1 600 véhicules sortent chaque jour des chaînes, avec 5 800 embauchés Renault et près de 1 300 intérimaires. Mais ce n'est pas encore assez pour la direction qui en voudrait toujours plus : la Scénic continue de bien se vendre. Les délais d'attente sont de deux mois et demi pour les clients, et Renault veut accélérer la production... sans embaucher.

PAGAILLE CITY

La production de la nouvelle Mégane connaît de nombreux problèmes : 11 000 véhicules sont sur les parkings, depuis des semaines, en attente de retouches. Certains sont incomplets et attendent des vitres, des boucliers, protégés tant bien que mal par des plastiques.

Comble de l'absurde, des voitures terminées sont déshabillées par des équipes spéciales qui récupèrent des pièces pour les ramener sur chaînes... afin d'en produire d'autres qui sortiront complètes, mais seront peut-être déshabillées à leur tour ! Des retoucheurs ont été appelés de l'usine de Maubeuge, d'autres des usines d'Espagne ou de Turquie !

La direction a tout fait pour réduire les coûts de production en supprimant des retoucheurs et des contrôleurs à Douai. Elle a comprimé les contrats des fournisseurs jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus suivre le rythme des commandes. Elle se refuse depuis des années à embaucher des travailleurs supplémentaires. Pas étonnant que l'on se retrouve dans cette situation ! Et pourtant, c'est aux travailleurs qu'elle s'en prend.

AUTORITARISME

Elle a récemment durci la discipline en multipliant les sanctions. Un travailleur vient d'être licencié pour « falsification de document ». En recopiant sa feuille d'arrêt maladie illisible, sa femme s'est trompée d'une journée. Le travailleur en question n'avait aucun intérêt à tricher puisque son congé paternité démarrait juste après son arrêt maladie. D'autant que la direction avait elle-même fait une erreur de 10 jours sur son congé paternité. Mais elle a quand même licencié. Elle a récolté un débrayage et une pétition largement signée. L'affaire est loin d'être finie .

Un autre travailleur a reçu un avertissement parce qu'il avait refusé d'être assesseur le jour des élections au Conseil d'administration du groupe. Résultat : trois heures de débrayage total dans son secteur, tous les camions de livraisons bloqués, et un repli honteux de la direction qui a dû enlever la sanction et payer les trois heures.

Autre exemple, un intérimaire a été licencié sur-le-champ parce qu'il avait cinq paires de gants dans son sac. Mais c'est son chef qui les lui avait données d'un seul coup, et il n'avait pas d'armoire pour ranger ses affaires ! La direction en a rajouté en proclamant qu'elle ne prendrait plus personne de cette agence d'intérim pendant 6 mois ! Toutes ces sanctions ont alourdi le climat dans les ateliers. Les problèmes liés à l'organisation du travail restent. La pagaille continue donc.

SURCROÎT DE TRAVAIL

La direction s'appuie sur des accords signés par la CFDT, FO, la CGC et la CFTC, pour exiger 1 h 25 de production supplémentaire en équipe d'après-midi en échange d'une modeste prime de 900 francs en moyenne et les heures supplémentaires payées 10 %. Mais nous finissons déjà les journées épuisés par les cadences ! Y aura-t-il des réactions ? Difficile de compter sur les syndicats. Certains ont déjà annoncé qu'ils appelleraient à la grève en fin de journée pour ne pas faire les heures supplémentaires. Mais les syndicats signataires des accords sont gênés aux entournures, et cela se sent, pour s'opposer à l'attitude de la direction. En supposant qu'ils en aient envie. La CGT qui n'est pas signataire, fait actuellement une campagne sur le thème « Réussir la Mégane 2 » et semble avoir d'autres chats à fouetter. Ce sont les travailleurs qui décideront de quoi demain sera fait. En tout cas, la colère est là. Il faudrait qu'elle s'exprime !

Parlement européen

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU MONDE DU TRAVAIL

Le Parlement européen a tenu sa session plénière du 23 au 26 septembre. Outre les interventions d'Arlette Laguiller sur la journée du 3 octobre, l'emploi et le droit d'asile en Europe, déjà publiées dans un précédent numéro, les députées de Lutte Ouvrière sont intervenues pour défendre le point de vue du monde du travail sur un certain nombre de questions le concernant.

Catastrophes industrielles : c'est aux patrons de payer

Chantal Cauquil est intervenue sur l'indemnisation des victimes de la criminalité : *« Nous n'avons rien contre l'indemnisation des victimes de la criminalité ni contre l'allégement de la procédure bureaucratique qui en retarde souvent l'attribution.*

Il est cependant nécessaire d'élargir la notion de criminalité et l'indemnisation qui en découle aux crimes écologiques ou aux crimes tout court dont sont responsables des patrons d'entreprises qui, pour accroître le profit de leurs actionnaires, font des économies sur des mesures permettant d'éviter les accidents. Les catastrophes industrielles d'AZF à Toulouse, en France, de Lanhelas au Portugal, d'Enschédé aux Pays-Bas, pour ne citer que celles-là, ont toutes eu des conséquences dramatiques sur le plan humain comme sur le plan matériel.

Et combien de morts à la suite de l'utilisation abusive d'amiante par les entreprises, y compris à des dates où le caractère nuisible de cette substance était parfaitement connu ? S'agissant souvent d'entreprises parmi les plus riches et les plus puissantes, les responsables sont solvables. Dans ce cas, ce n'est évidemment pas aux contribuables de payer. C'est aux patrons concernés qu'il faut imposer le remboursement intégral des dégâts dont ils sont responsables. Il faut surtout les obliger à prendre les mesures nécessaires en matière de sécurité et de contrôle pour éviter ce genre d'accident. »

Les femmes moins bien représentées dans les instances patronales que dans les syndicats ouvriers

A propos d'un rapport sur la *« représentation des femmes dans les organes des partenaires sociaux »*, Armonie Bordes a souligné que *« le seul intérêt de la symétrie fallacieuse établie entre la sous-représentation des femmes dans les organisations patronales et dans les syndicats est de montrer que les femmes sont bien plus mal représentées encore dans les organismes patronaux que dans les organisations syndicales alors que, pour les patrons, aucun obstacle matériel ne s'y oppose, si ce n'est la misogynie des milieux patronaux.*

Il faut en revanche un bon degré de cynisme pour reprocher aux organisations ouvrières de ne pas compter plus de femmes dans leurs rangs alors que, pour les femmes travailleuses, se pose le problème des crèches, des maternelles en nombre suffisant dans tous les pays de l'Union européenne, quand elles ne manquent pas totalement. (...) »

Vaulx-en-Velin (Rhône)

LE RETOUR DES BIDONVILLES

Depuis juillet, un bidonville s'est formé sur le territoire de la commune de Vaulx-en-Velin. Il regroupe 450 personnes, dont environ 170 enfants, des familles roumaines et yougoslaves, tous demandeurs d'asile qui ont fui leur pays, chassés par la misère et par les guerres.

Ils vivent sur un terrain de friche industrielle, envahi par les détritus, dans des caravanes ou des abris de tôles ou sous des toiles de tentes avec, pour toute installation, une bouche d'eau prévue pour les pompiers. Et rien, absolument rien n'a été aménagé pour leur assurer des conditions d'hygiène minimales, pas même des latrines.

Dans ces conditions, ils sont menacés par la gale, la tuberculose et par la malnutrition. Des maladies encore plus graves pourraient les frapper.

Cette situation est connue de tous, les médias en ont largement parlé mais pour l'instant, du côté du préfet de la Communauté urbaine de Lyon et du maire de Vaulx-en-Velin, rien de concret n'a été fait. En revanche, les autorités publiques ont refusé la demande de certaines familles qui souhaitaient scolariser leurs enfants. Et elles ne veulent pas prendre les mesures d'urgence qui s'imposent face à cette situation inhumaine et face aux problèmes sanitaires qui s'aggravent de jour en jour. Il est seulement question de les expulser. Mais pour aller où ?

Pourtant il y a dans l'agglomération lyonnaise des logements vides et en nombre suffisant pour mettre à l'abri ces familles. Comme il y en a en nombre suffisant pour loger toutes les personnes démunies, frappées par le chômage et l'exclusion, qui se retrouvent aujourd'hui sans domicile fixe.

Mais pas touche ! Le droit de propriété passe avant la protection des personnes.

Et pourtant il y a de l'argent. Combien est-il prévu de donner à Pathé pour qu'il installe son multiplexe justement à l'emplacement du bidonville ?

Atofina-Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

GRÈVE POUR L'EMBAUCHE ET LES SALAIRES

Depuis le 14 septembre, une quinzaine d'opérateurs de l'unité de production de chlorure de vinyl monomère (CVM) sont en grève, paralysant toute l'activité du site.

L'usine d'Atofina qui appartient au groupe TotalFinaElf compte environ 400 salariés et produit principalement du CVM, matière première servant à la fabrication de plastique.

Depuis une vingtaine d'années, la production de CVM n'a cessé d'augmenter, passant de 200 000 tonnes en 1980 à 410 000 tonnes prévues au début 2003. Mais cet accroissement implique une surveillance plus soutenue, une plus grande rapidité d'exécution au moindre problème, à la moindre opération. Ceci nécessiterait en fait plus de personnel pour assurer la production dans de bonnes conditions. Mais l'augmentation des effectifs n'a pas suivi celle de la production.

Pour économiser, la direction procède à des arrêts techniques de plus en plus espacés, mettant en danger tous les ouvriers. Par exemple, alors que l'inhalation de chlore est dangereuse, la direction prolonge la durée de vie de certaines portions de la tuyauterie, augmentant le risque de rupture par corrosion des conduits, comme cela s'est déjà produit au niveau du four à 450°. Par chance les conditions d'explosion n'étaient pas, cette fois-là, réunies.

Les ouvriers de CVM se sont mis en grève pour obtenir plus d'effectifs afin de travailler dans de meilleures conditions, l'augmentation des salaires de 50 euros par mois et la revalorisation des coefficients. Les salaires n'ont pas bougé depuis des années, c'est ainsi qu'un ouvrier « opérateur », travaillant en posté, avec deux ans d'ancienneté, gagne un peu plus de 11 000 F net par mois.

La CGT soutient leur mouvement.

Pour le moment la production est totalement paralysée sur le site. Seules la maintenance et la sécurité nécessaires sont assurées.

Pour éviter de payer les salaires dans les autres services et pour les dresser contre les grévistes, la direction a voulu imposer le chômage technique à toute l'usine. Mais certains services, comme la comptabilité/gestion, n'ont pas accepté et se sont mis en grève à leur tour. La direction a alors renoncé à poursuivre la procédure de mise au chômage technique et la grève de la comptabilité/gestion s'est terminée, lundi 7 octobre. Mais la direction fait pression dans toute l'usine pour que les heures de récupération soient rattrapées, que les RTT soient pris pendant la grève.

Lundi 14 octobre, la grève se poursuivait. Un CCE était prévu pour jeudi 17 octobre.

Aéroport d'Orly

LA GUERRE DES COÛTS FAIT UN MORT

Le 17 septembre, un ouvrier laotien de 43 ans est mort sur la plate-forme d'Orly alors qu'il plaçait un avion qui venait d'atterrir. L'appareil, un ATR à hélice d'Air Littoral, débarquait des passagers avant de repartir vers une autre destination. Pour des raisons inconnues, car il était seul, notre camarade s'est approché trop près de l'une des hélices qui tournait encore. Il a été décapité.

Cet accident met en lumière l'aggravation scandaleuse des conditions de sécurité dans lesquelles doivent opérer les travailleurs des pistes. Et il soulève toute une série de problèmes.

Tout d'abord comment se fait-il que l'un des moteurs de l'appareil ait continué à fonctionner ? Une hélice qui tourne, c'est d'autant plus dangereux qu'on ne la voit pas, surtout lorsque la lumière est faible, ce qui était le cas lorsque l'accident s'est produit, vers 20h. D'ailleurs le moteur côté descente passagers avait été arrêté, preuve que les responsables y voient bien un danger. On nous a dit que le second moteur alimentait l'appareil en électricité. Mais il y a des groupes électrogènes mobiles spécialement prévus pour le faire. Non, la réalité est tout simplement qu'il faut toujours réduire les temps d'arrêt entre deux vols et qu'arrêter les moteurs fait perdre du temps !

Mais il y a plus. Malgré l'opacité qui entoure les circonstances de l'accident, nous savons que l'ouvrier décédé travaillait pour OSOA, une entreprise sous-traitante, et qu'il avait été envoyé faire ce travail en « bouche-trou », probablement sans en connaître les dangers.

Le problème est plus général. Dans le passé l'assistance sur piste était effectuée par un personnel employé par ADP, société gestionnaire de l'aéroport, ou par les compagnies aériennes, personnel qui, parce qu'il était permanent, était rompu à tous les problèmes de sécurité. Mais au cours des dernières années, les choses ont changé. Toutes ces tâches, souvent dangereuses, ont été transférées peu à peu à des sous-traitants, afin de réduire au maximum les coûts.

Non seulement les responsabilités en matière de sécurité ont été diluées, mais également les moyens collectifs dont disposaient les travailleurs pour contrôler leurs conditions de travail et de sécurité. Du coup, des travailleurs précaires payés au rabais se sont retrouvés sur des postes dangereux, sans que leurs patrons jugent bon de leur assurer une formation de sécurité. C'est ainsi également que là où le travail se faisait avant à deux, on ne met plus qu'un seul travailleur.

Le plus ignoble dans toute cette affaire, c'est que, grâce à l'opacité de la sous-traitance, se cachent les responsables. Or, OSOA n'est autre qu'une filiale d'ADP, ce qui permet à la direction d'ADP de se défausser. Ce montage de filiales n'a d'autre but que de permettre à ADP d'employer en sous-main des travailleurs plus mal payés et plus exploités.

Le 17 septembre, l'un de nos camarades l'a payé de sa vie.

Correspondant LO

Des syndicalistes ont interrompu le comité central d'Atofina et protestent contre les menaces sur l'emploi, le 28 août 2002, à Paris.

AFP

Marseille

HÉMORRAGIE À L'HÔPITAL SAINTE-MARGUERITE

L'hôpital Sainte-Marguerite est l'un des quatre grands hôpitaux de l'Assistance publique de Marseille, le seul qui soit situé dans les quartiers très peuplés du sud de la ville. Depuis des années, il est question de sa fermeture. Les cliniques récupéreraient toute une partie des patients, les autres, les moins fortunés, devront se rendre plus loin, à l'hôpital de La Timone.

La direction assure, à chaque fois que le personnel lui demande ce qu'il en est, qu'il n'est pas question de fermeture. Jean-Claude Gaudin, le maire de la ville, jure ses grands dieux que lui vivant, cela ne se fera pas.

Mais le personnel est inquiet car plusieurs services ont déjà déménagé à La Timone, comme la radiothérapie, et une partie de la cardiologie ; d'autres sont sur le départ comme l'urologie et la néphrologie.

Il en est de même pour le service ORL d'une dizaine de personnes. La direction de l'hôpital a récemment assuré par écrit à l'une d'elles, venue spécialement lui demander des précisions, qu'il n'était pas question que ce service déménage à La Timone. Quelques jours plus tard, le chef de ce service déclarait que l'échéance de fermeture était fixée au 30 décembre ! Ceux qui suivraient le déménagement à La Timone ne sont pas assurés d'obtenir un poste équivalent. Quant aux personnes qui choisiront de rester à Sainte-Marguerite elles n'auront, de toute façon, pas les mêmes conditions de travail.

Dans les autres hôpitaux, les services sont déjà engorgés, les délais pour obtenir un rendez-vous déjà très longs. L'arrivée sur ces hôpitaux des patients des quartiers Sud aggravera encore cette situation.

Le chef de service, lui, a tout simplement commencé à faire déménager le matériel d'ORL, des plus modernes, qui a coûté plusieurs millions au budget de l'hôpital Sainte-Marguerite, pour l'installer dans son service de La Timone où il servira, manifestement, pour ses consultations privées ! Ce monsieur applique le bon vieux dicton : charité bien ordonnée commence par soi-même.

Pour le moment, c'est le seul à être bien soigné. Car les patients hospitalisés à Sainte-Marguerite qui ont besoin d'une consultation ORL, comme c'est souvent le cas pour les malades en pneumologie, en psychiatrie ou pour ceux qui sont atteints d'un cancer, n'auront plus qu'à se rendre à La Timone en taxi ou en ambulance, quel que soit leur état.

Italie

8 100 suppressions d'emplois chez FIAT

OBLIGER AGNELLI À PAYER !

8100 suppressions d'emplois : voilà l'annonce faite par les dirigeants de Fiat mercredi 9 octobre. Faisant éclater une situation qui couvait depuis de longs mois, ils ont déclaré officiellement « l'état de crise » du groupe automobile et réclamé l'aide de l'État.

Cela fait des mois que Fiat perd des parts de marché et se lamente sur le fait que son secteur automobile, la Fiat Auto, perd de l'argent. Il y a quelque temps, cela a débouché sur un accord avec General Motors, qui a pris 20 % de participation dans Fiat Auto. Cela fait aussi longtemps que de grandes manœuvres sont en cours, entretenant l'inquiétude parmi les ouvriers du groupe, sans que ses dirigeants jugent bon de dire quelles sont leurs intentions. Mais un plan est évidemment en œuvre, probablement en accord avec General Motors, sur la restructuration du groupe en Italie avant, peut-être, de le vendre entièrement au groupe américain.

Ainsi on a assisté à « l'externalisation » systématique d'un certain nombre de secteurs. Par exemple, tout en continuant à travailler dans les mêmes usines, les caristes et magasiniers ont cessé d'être des salariés Fiat pour devenir des salariés d'une entreprise, la TNT, ne dépendant plus de la convention collective de la métallurgie mais de celle du... commerce et transports. De même le secteur de Mécanique de Mirafiori, la plus grosse usine du groupe aux portes de Turin, est devenu la société « Powertrain » tandis que les ouvriers du secteur étaient soumis à une véritable douche écossaise : une ou deux semaines de travail alternant avec deux ou trois semaines à la maison, en « cassa integrazione », c'est-à-dire en chômage indemnisé à 70 % environ. Et nombre d'autres secteurs ont ainsi été séparés juridiquement du groupe Fiat Auto.

La liste des usines fermées ou en voie de fermeture s'allonge. Fiat, qui a racheté peu à peu la plupart des grandes marques automobiles italiennes, a fermé il y a quelques années l'usine Lancia de Chivasso, à une cinquantaine de kilomètres de Turin. Il a racheté à l'État italien les usines Alfa, qui fabriquent les Alfa-Romeo, pour une bouchée de pain et avec des conditions de paiement scandaleusement favorables, en promettant d'y maintenir l'emploi. Puis il s'est employé aussitôt à restructurer ses usines, préparant notamment la fermeture de l'usine d'Arese, près de Milan, qui de plus de dix mille salariés est aujourd'hui passée à deux mille. Enfin, cette année, il a fermé l'usine de Rivalta, en banlieue turinoise, dont les ouvriers ont été priés d'aller travailler à Mirafiori, ce qui pour la plupart représente des temps de trajet augmentés d'une demi-heure à une heure.

GAMMA

Chez Fiat à Turin.

Les propriétaires de Fiat, en premier lieu la famille Agnelli qui aujourd'hui verse des larmes de crocodile sur les décisions *« douloureuses mais nécessaires »* qu'il lui faudrait prendre, n'ont jamais cessé de gagner de l'argent, beaucoup d'argent. Fiat est un conglomérat financier, le plus gros sans doute en Italie, dont les intérêts touchent tous les secteurs, et dont les profits n'ont jamais été aussi hauts. La famille Agnelli, précisément, a fort bien su séparer le secteur financier, qui accumule les profits, du secteur Fiat Auto, dont le rôle au sein du groupe a été en diminuant. Ajoutons que la richesse du groupe Fiat, qui se veut l'emblème d'un capitalisme italien dynamique, doit beaucoup à son rapport privilégié avec l'État : fournisseur de matériel pour toutes les guerres, constructeur d'autoroutes, de matériel ferroviaire, grand bénéficiaire de toutes les opérations d'aménagement, il a toujours su vendre ses services et se faire payer un bon prix par un État italien qui ne pouvait rien refuser à la maison Agnelli. Ces dernières années, sous prétexte d'aide au développement du Mezzogiorno, Fiat a reçu d'énormes aides pour construire une usine automobile ultramoderne à Melfi, dans la province de Potenza, dans le Sud.

Aujourd'hui, en déclarant son secteur automobile en crise, c'est comme toujours à l'État que Fiat demande de l'aide pour prendre en charge les 8100 « sureffectifs » qu'il déclare. Sur ceux-ci, 500 travailleurs seraient mis en « mobilité », sorte de régime de préretraite pris en charge par l'INPS, l'équivalent de la Sécurité sociale. 7 600 autres seraient mis en « cassa integrazione à zéro heure », c'est-à-dire renvoyés chez eux avec 80 % du salaire de base (soit en pratique plutôt 70 % du salaire que 80 %), tout en restant théoriquement sur la liste du personnel, pour une durée maximum de 24 mois. La « cassa integrazione » elle aussi, outre des cotisations patronales, est financée par l'État et gérée par l'INPS.

Les syndicats n'ont répondu jusqu'à présent à l'inquiétude des travailleurs de Fiat qu'en réclamant de l'entreprise qu'elle précise un véritable « plan industriel ». C'est le cas de la FIOM, la fédération de la Métallurgie de la CGIL, la CGT italienne, qui il y a quelque temps s'adressait au gouvernement dans une lettre ouverte pour réclamer que l'on dirige *« production et consommation vers une forte innovation sur les produits à partir de l'automobile »* et *« que l'on concentre les ressources publiques et privées sur ces objectifs »* : soit, en clair, que l'on aide le groupe Fiat à investir dans l'automobile les ressources qu'il préfère visiblement consacrer à autre chose...

Plus récemment, le Parti de la Refondation Communiste a proposé la « nationalisation » de Fiat, en l'associant là aussi à un « plan de développement ». Mais le problème n'est pas de conseiller le groupe Fiat, ni de conseiller à l'État des voies alternatives pour le développement industriel. Il n'est pas non plus de proposer de nationaliser le seul secteur Auto de Fiat, au moment où précisément celui-ci est peut-être prêt à le vendre au plus offrant. Il est d'abord et avant tout de garantir la vie, le salaire de dizaines de milliers de travailleurs, et en fait de bien plus si l'on tient compte des familles, des usines de sous-traitance, des communes et des régions entières qui dépendent de l'activité automobile.

Pour cela il faut se payer sur les richesses, accumulées par le groupe Fiat sur le dos des travailleurs et de la population.

Après les débrayages dans le groupe Fiat, une journée de grève générale doit avoir lieu le 18 octobre, programmée depuis plusieurs semaines par la CGIL. Il faudrait qu'elle soit une étape dans la généralisation des luttes, afin d'empêcher que la crise économique qui se profile ne soit pour les patrons l'occasion de faire payer les travailleurs et de leur imposer de nouveaux reculs.

André FRYS

La *lutte de classe* N°67 est parue

Au sommaire :

- *Pour une réponse collectivre du monde du travail*
  (texte du discours d'Arlette LAGUILLER
  meeting du 4 octobre 2002, salle de la Mutualité à Paris)
- *Côte-d'Ivoire*
  Entre rébellion militaire, campagne xénophobe et intervention française
- *États-Unis*
  Sous couvert d'« unité nationale », Bush prépare la répression contre la classe ouvrière
- *Irlande du Nord*
  Le « processus de paix » suit son cours, mais les gangs armés continuent à menacer la classe ouvrière
- *Zimbabwé*
  Les masses pauvres entre la dictature de Mugabe et l'opposition « démocratique » du MDC
- *Tribune de la minorité*
  L'extrême gauche et la lutte d'ensemble de la classe ouvrière

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995